



DOSSIER D'ENQUÊTE PRÉALABLE A L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE DES INTERVENTIONS PRÉPARATOIRES DE LA PHASE 1

PIECE C : ÉTUDE D'IMPACT
VOLUME 3 : ÉTAT INITIAL GLOBAL DE
L'AIRE D'ETUDE ET DES MILIEUX
SUSCEPTIBLES D'ÊTRE AFFECTÉS
PAR LE PROJET
PARTIE 1/2



SEPTEMBRE 2025



SOMMAIRE

PIÈCE C – VOLUME 3 – PARTIE 1 :

PRÉAMBULE

CHAPITRE I : PRESENTATION DES TERRITOIRES TRAVERSES

CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

1. L'environnement physique

2. Le patrimoine naturel et biologique

PREAMBULE 5

CHAPITRE I : PRESENTATION DES TERRITOIRES TRAVERSES 10

1. GARDIOLE ET MOSSON 13

2. BASSIN DE THAU 13

3. VALLEES DE L'HERAULT ET DE L'ORB 13

4. PLAINE DE L'AUDE 14

5. PIEMONT DES CORBIERES 14

6. PLAINE DU ROUSSILLON 15

CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT 16

1. L'ENVIRONNEMENT PHYSIQUE 16

1.1. Le relief 16

1.2. Le contexte climatique 19

1.2.1. Les précipitations 19

1.2.2. Les températures 20

1.2.3. Le vent 21

1.2.4. Les autres événements exceptionnels 21

1.2.5. Le réchauffement climatique 22

1.3. Les sols et sous-sols 27

1.3.1. Le contexte géologique régional 27

1.3.2. Contraintes géotechniques identifiées 30

1.4. Les eaux souterraines 33

1.4.1. Directive cadre sur l'eau et documents de gestion et de planification liés à la ressource en eau 33

1.4.2. Présentation des formations hydrogéologiques 48

1.4.3. Présentation des masses d'eaux souterraines et objectifs fixés par la Directive Cadre sur l'Eau 48

1.4.4. Stations de mesures et de suivis de la qualité de la ressource en eau souterraine 56

1.4.5. Usages de la ressource en eaux souterraines 58

1.4.6. Vulnérabilité, sensibilité et enjeux des eaux souterraines 64

1.5. Les eaux superficielles 66

1.5.1. Directive cadre sur l'eau et documents de gestion et de planification liés à la ressource en eau 66

1.5.2. Présentation des masses d'eaux superficielles et objectifs de la Directive cadre 66

1.5.3. Présentation du réseau hydrographique au droit de la zone d'étude 74

1.5.4. Stations de mesures et de suivis de la qualité de la ressource en eau superficielle 76

1.5.5. Usages de la ressource en eaux superficielles 80

1.5.6. Zones inondables et enjeux associés 81

1.5.7. Principaux enjeux liés aux aspects qualitatifs de la ressource en eau superficielle 87

1.6. Les risques naturels 91

1.6.1. Risque inondation et submersion marine 92

1.6.2. Risque lié aux feux de forêts (risque incendie) 103

1.6.3. Risque sismique 109

1.6.4. Risque mouvements de terrains 109

1.6.5. Risque radon 111

1.7. Synthèse sur l'environnement physique du scénario de référence 112

1.7.1. Une topographie variée et des contraintes géotechniques 112

1.7.2. Des enjeux liés à l'eau et au feu 112

2. LE PATRIMOINE NATUREL ET BIOLOGIQUE 113

2.1. Les écosystèmes de la zone d'étude, support de la biodiversité ordinaire 113

2.1.1. Les massifs boisés 114

2.1.2. Les zones humides et les milieux aquatiques continentaux 114

2.1.3. Les vastes plaines 114

2.1.4. Les garrigues 114

2.2. Les zones d'inventaires, de protection et autres sites sous gestion particulière 115

2.2.1. Le Réseau Natura 2000 115

2.2.2. Les zones importantes pour la conservation des oiseaux, ZICO 121

2.2.3. Les zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique, ZNIEFF 121

2.2.4. Les arrêtés préfectoraux de protection de biotope, APPB 127

2.2.5. Les zones naturelles acquises au titre d'une maîtrise foncière 127

2.2.6. Les réserves de biosphère 131

2.2.7. Les réserves naturelles nationales et régionales 131

2.2.8. Les réserves nationales de chasse et de faune sauvage (RNCFS) et les réserves volontaires 131

2.2.9. Les zones humides d'importance internationale, sites Ramsar 132

2.3. Les plans nationaux d'actions, PNA 140

2.3.1. Généralités 140

2.3.2. PNA en faveur de l'Outarde canepetière 141

2.3.3. PNA en faveur du Butor étoilé 142

2.3.4. PNA en faveur de l'Aigle de Bonelli 142

2.3.5. PNA en faveur du Faucon crécerellette 143

2.3.6. PNA en faveur des pies-grièches dont la Pie-grièche à poitrine rose 144

2.3.7. PNA en faveur des Odonates 144

2.3.8. PNA en faveur des Chiroptères 145

2.3.9. PNA en faveur de la Loure d'Europe 146

2.3.10. PNA en faveur de l'Émyde lépreuse 146

2.3.11. PNA en faveur du Lézard ocellé 146

2.3.12. PNA en faveur de la Cistude d'Europe 147

2.4. Les parcs naturels régionaux, PNR 149

2.4.1. Le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée 149

2.4.2. Le PNR Corbières-Fenouillèdes 150

2.5. Les habitats naturels, la flore et la faune : résultats des inventaires et expertises naturalistes 152

2.5.1. Les habitats naturels 154

2.5.2. La flore vasculaire 212

2.5.3. Les invertébrés 263

2.5.4. Les amphibiens et les reptiles 313

2.5.5. Les oiseaux 367

2.5.6. Les chiroptères et autres mammifères terrestres 406

2.5.7. Les poissons et crustacés 445

2.6. Les continuités écologiques de la zone d'étude 455

2.6.1. Quelques notions d'écologie et définitions 455

2.6.2. La trame verte et bleue : une approche réglementaire des continuités écologiques 455

2.6.3. Synthèse des continuités écologiques de la zone d'étude issues de l'approche régionale 456

2.7. Les zones humides 466

2.7.1. Rappel du contexte réglementaire 466

2.7.2. Présentation des zones humides de la zone d'étude 468

2.8. Synthèse sur le patrimoine naturel et biologique du scénario de référence 497

2.8.1. Un patrimoine naturel particulièrement riche et diversifié 497

2.8.2. Les principaux enjeux patrimoniaux au sein de la zone d'inventaire 497

TABLE DES ILLUSTRATIONS 523

PIÈCE C – VOLUME 3 – PARTIE 2 :

CHAPITRE II : ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

3. L'agriculture, la viticulture et la sylviculture
4. L'environnement humain
5. Le patrimoine historique et culturel et le paysage
6. La synthèse géographique des enjeux et les interrelations à l'échelle de la zone d'étude, pour le scénario de référence
7. L'évolution probable de l'environnement en l'absence de mise en œuvre du projet
8. Les facteurs susceptibles d'être affectés de manière notable par le projet

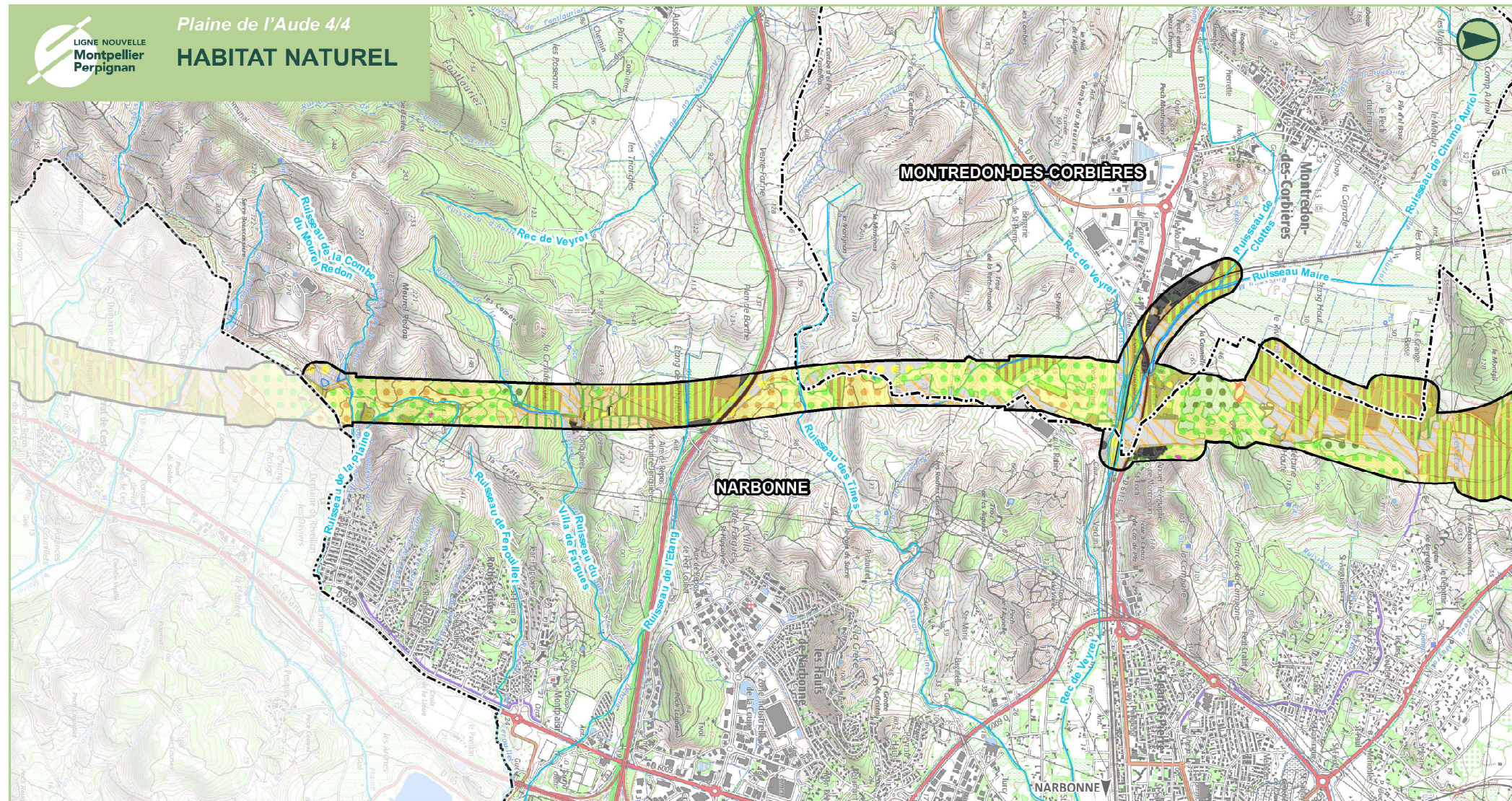
Pour mémoire, comme indiqué dans le Volume 0 - Guide de lecture, les nouveaux éléments et informations actualisés de cette version de l'étude d'impact, en comparaison avec la version soumise à enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de la phase 1, sont indiqués par des liserés bleu clair en bordure gauche, comme c'est le cas ici.

Lorsque les ajouts correspondent à un chapitre entier, le titre du chapitre lui-même est indiqué avec une **trame de fond bleu clair**.

Par ailleurs, la phase 2 du projet LNMP doit faire l'objet de nouvelles concertations avec le territoire en 2025 - 2026, pour réinterroger les fonctionnalités de mixité ou non sur la section Béziers – Perpignan.

Ces concertations sont susceptibles de faire évoluer les fonctionnalités donc potentiellement la conception du projet phase 2.

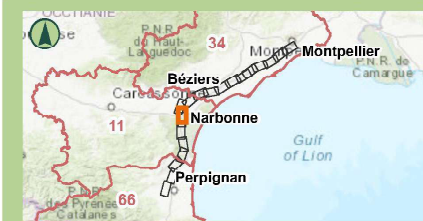
A ce stade, le projet LNMP phase 2 présenté dans la présente étude d'impact jointe à la demande d'autorisation environnementale des interventions préparatoires de la phase 1 reste le même que celui présenté lors de l'enquête publique préalable à la DUP de la phase 1.



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Légende des habitats naturels sur un feuillet à part



0 500 1 000 Mètres Date : 30/07/2024

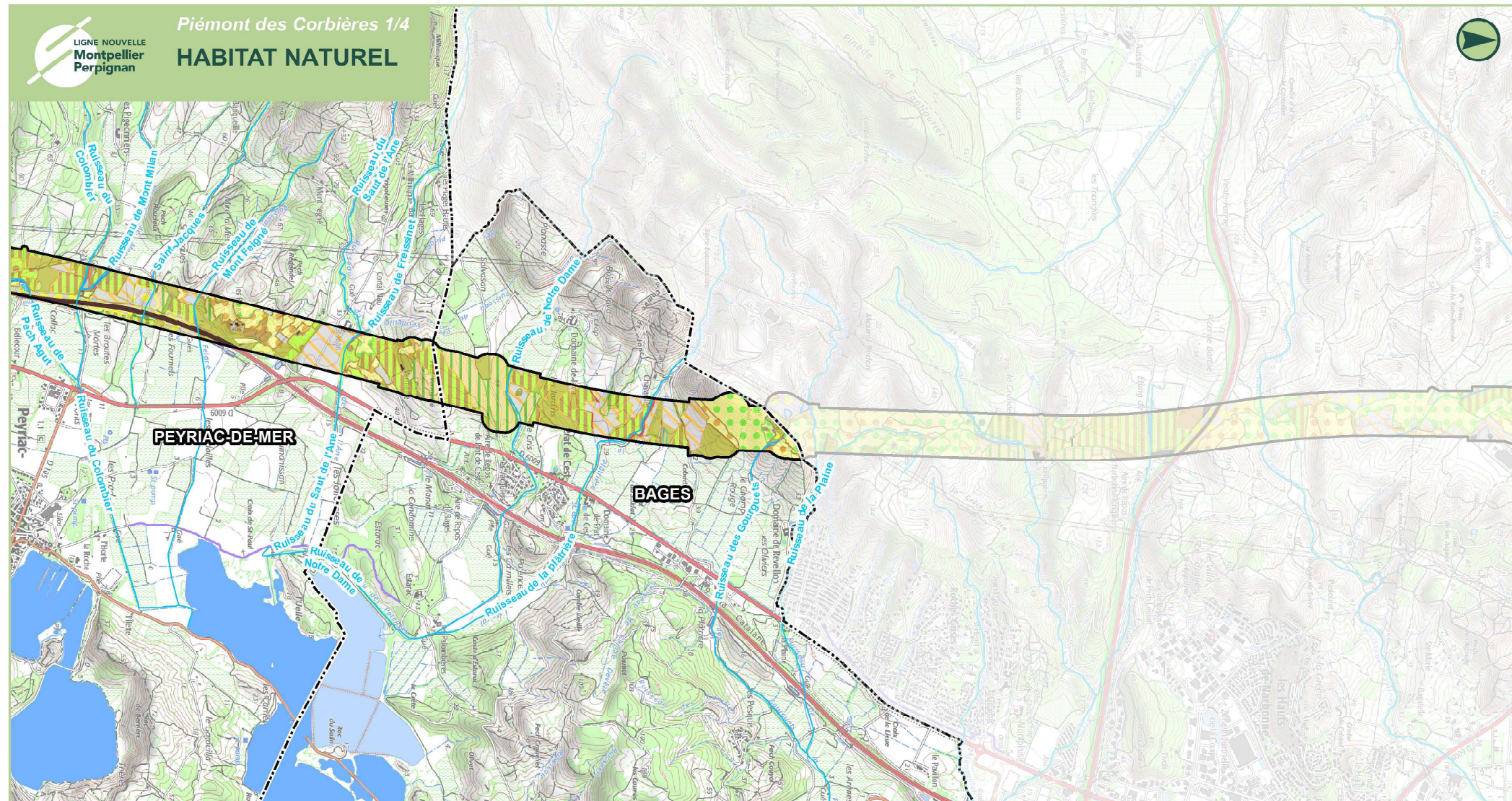
Sources : Biotopie, BD Topo©IGN

Fond de plan : Scan 25 © IGN



Piémont des Corbières 1/4

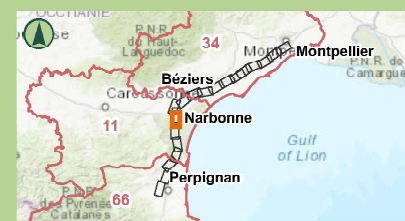
HABITAT NATUREL



LÉGENDE

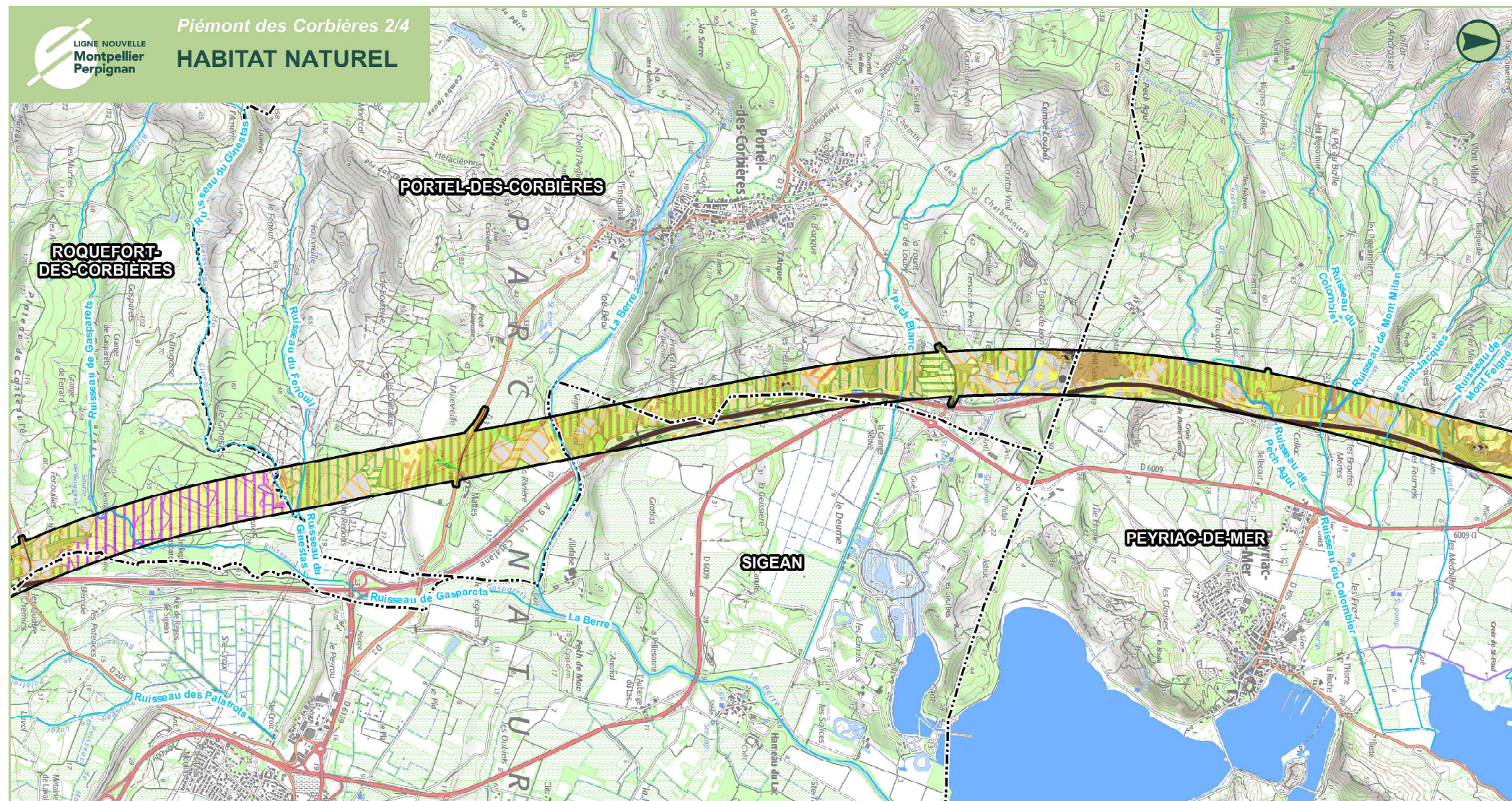
- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Légende des habitats naturels sur un feuillet à part



0 500 1 000 Mètres Date : 30/07/2024

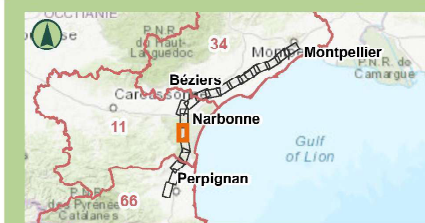
Sources : Biotopo, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

-  Zone d'inventaire
 Limite départementale
 Limite communale
 Réseau hydrographique principal

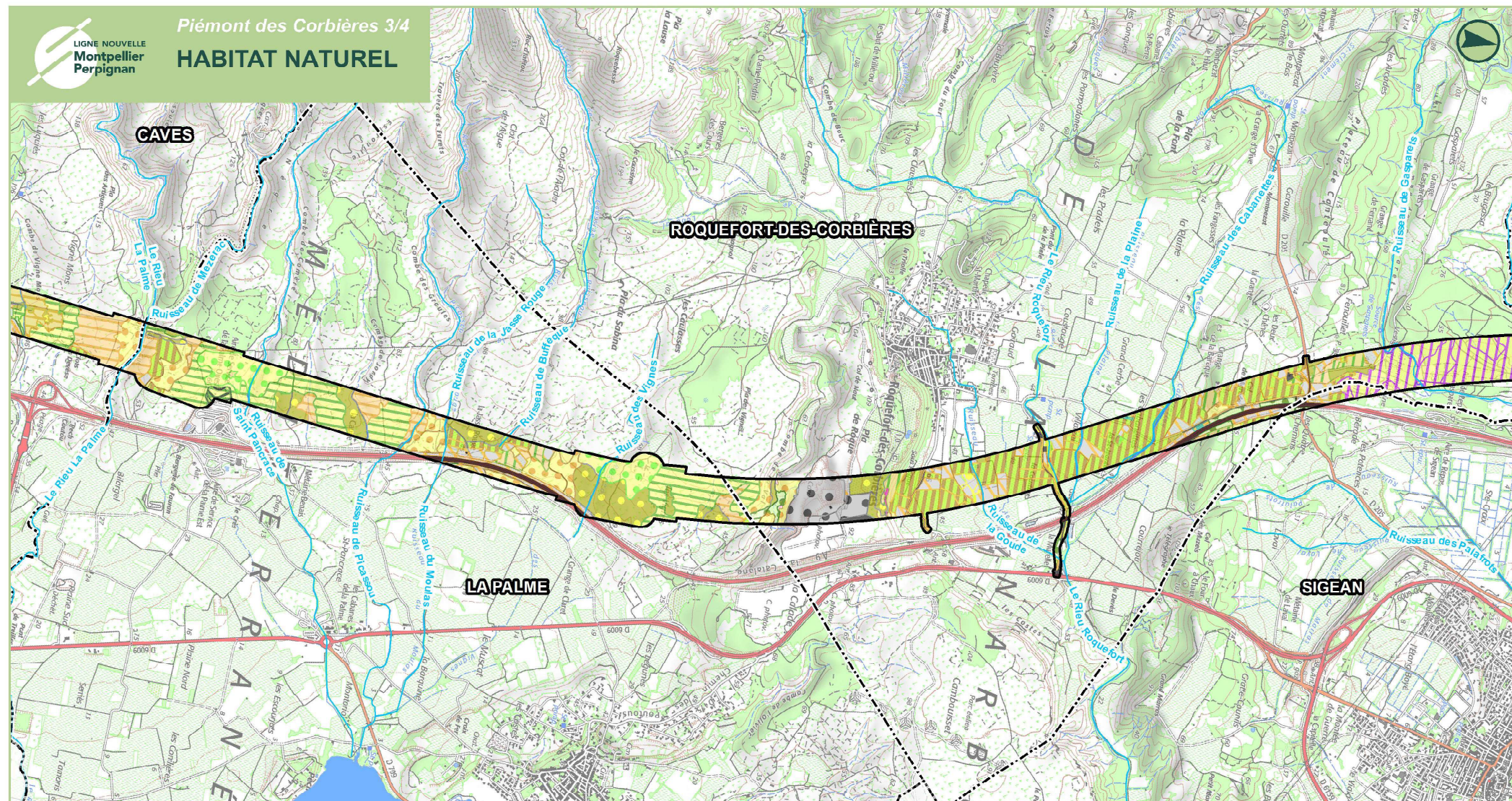
Légende des habitats naturels sur un feuillet à part



0 500 1 000 Date : 30/07/2024
Mètres

Sources : Biotope, BD Topo©IGN

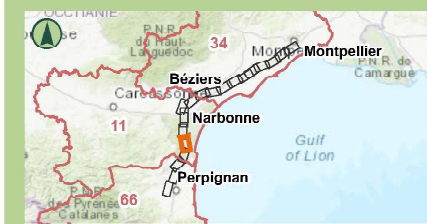
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

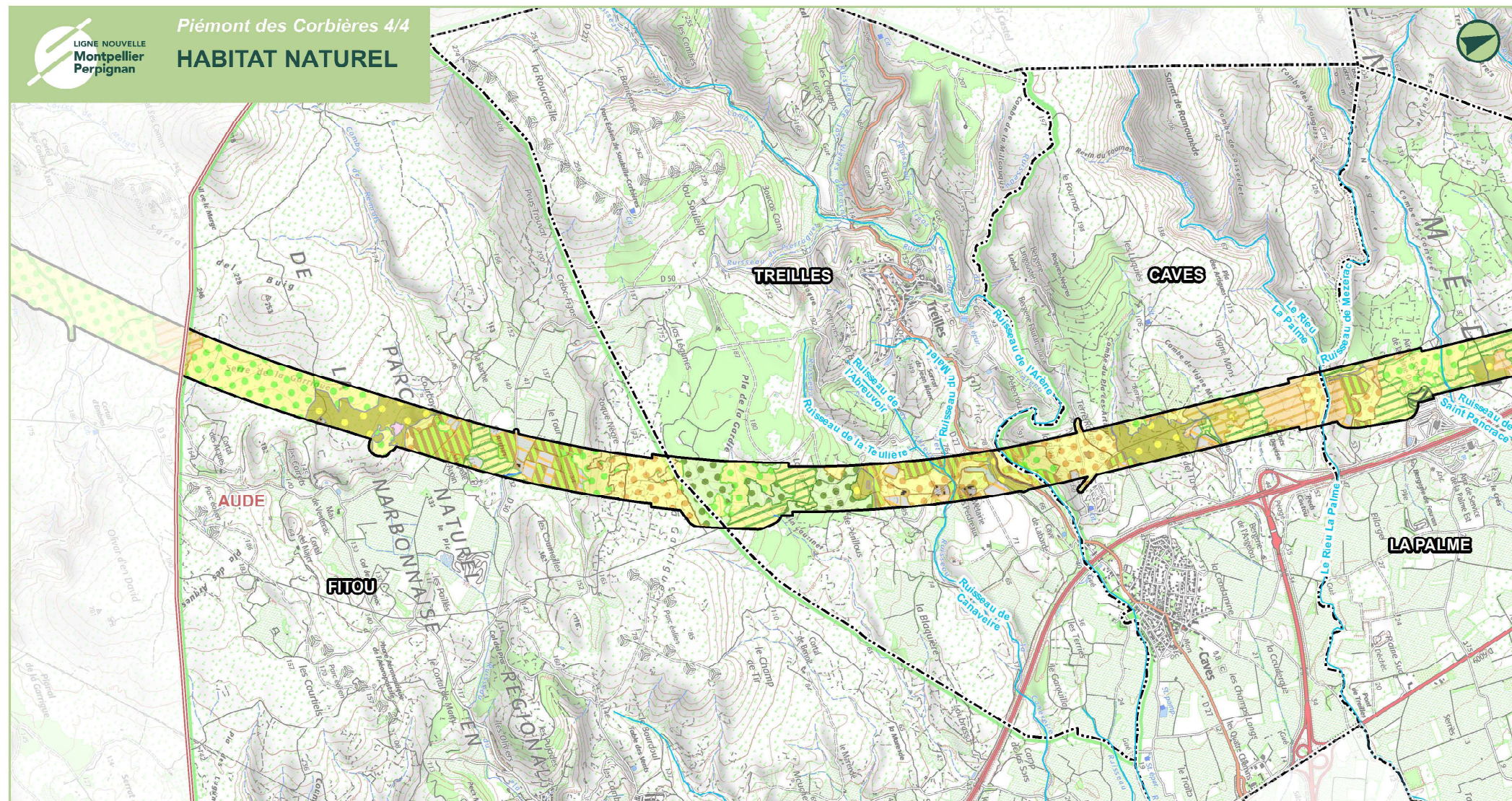
-  Zone d'inventaire
 Limite départementale
 Limite communale
 Réseau hydrographique principal

Légende des habitats naturels sur un feuillet à part



0 500 1 000 Date : 30/07/2024
Mètres

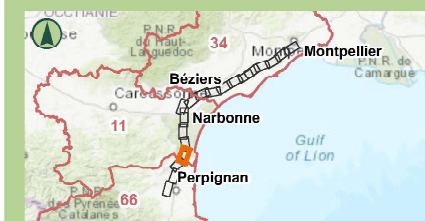
Sources : Biotope, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

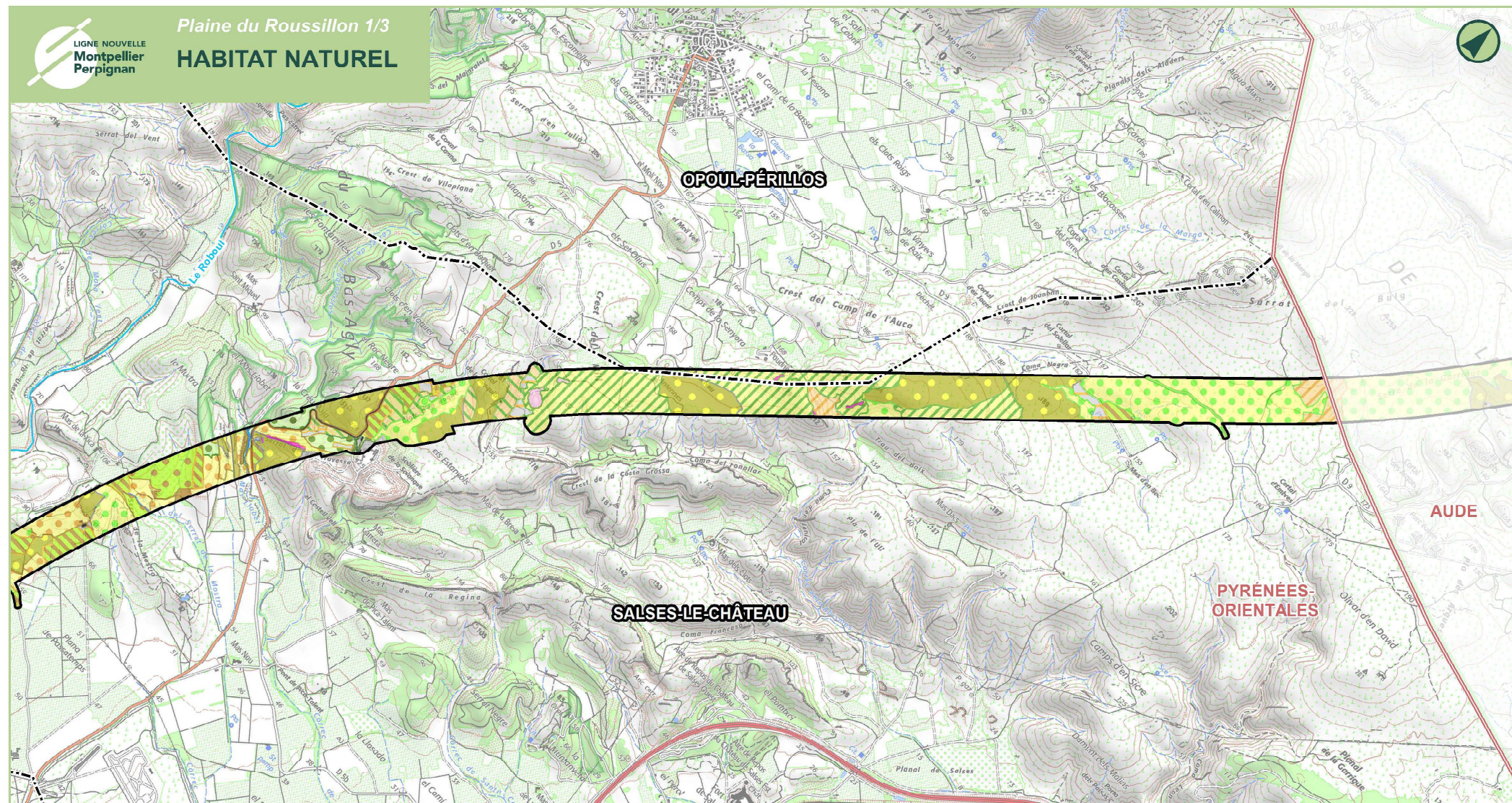
- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Légende des habitats naturels sur un feuillet à part



0 500 1 000 Mètres Date : 30/07/2024

Sources : Biotopie, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Légende des habitats naturels sur un feuillet à part



0 500 1 000 Mètres Date : 30/07/2024

Sources : Biotopo, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN

ESPIRA-DE-L'AGLY

BAIXAS

SALSES-LE-CHÂTEAU

PEYRESTORTES

RIVESALTES

▲ PERPIGNAN

LÉGENDE

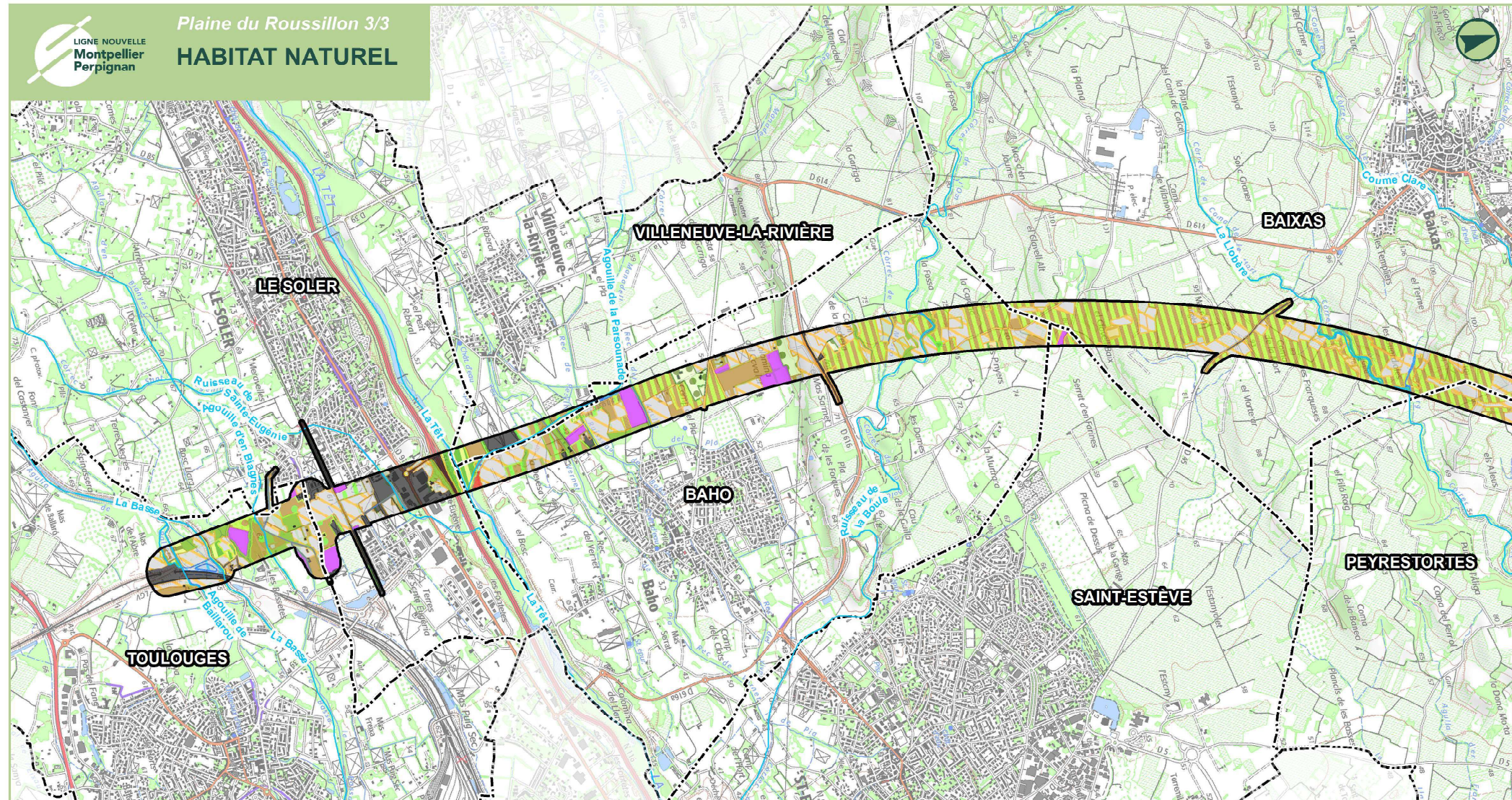
- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Légende des habitats naturels sur un feuillet à part



0 500 1 000 Mètres Date : 30/07/2024

Sources : Biotopo, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN



LÉGENDE

- Zone d'inventaire
- Limite départementale
- Limite communale
- Réseau hydrographique principal

Légende des habitats naturels sur un feuillet à part



0 500 1 000 Mètres Date : 30/07/2024

Sources : Biotopie, BD Topo©IGN
Fond de plan : Scan 25 © IGN

2.5.1.3. Les sites d'intérêt les plus importants à l'échelle de la zone d'inventaire

Les sites d'intérêt plus modérés sont détaillés au § 2, du Chapitre II, des Parties 1 des Volumes 7A « Évaluation environnementale de la phase 1 (Montpellier - Béziers) » et 7B « Évaluation environnementale de la phase 2 (Béziers – Perpignan) ».

Les pelouses de la Jasse de Maurin

Gardirole et Mosson

Habitat naturel remarquable : Pelouses xériques de la Méditerranée occidentale = Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea (6220)*

Ces pelouses qui se trouvent sur la commune de Lattes sont bordées au Nord par l'A9, à l'Ouest par la route RN 112, au Sud par la route RD 116E1 et à l'est par la voie ferrée. Elles s'inscrivent dans un espace relictuel établi sur un bout de relief rocheux qui qui prolonge et termine le massif de la Gardirole, enclavé entre le développement des infrastructures, l'urbanisation au Nord et la plaine agricole (vignes et autres cultures) à l'est et au Sud.

Le secteur principal où ces pelouses sont les plus intéressantes et abritent plusieurs espèces protégées est évité, la zone d'inventaire passant juste au Nord. En revanche au sein des secteurs noyés dans une garrigue et du taillis de Chêne vert assez fermé, il reste de petites surfaces où des stations de Gagée de Lacaita et peut être d'Ail petit Moly se maintiennent.

Sensibilité : La menace principale est ici la fermeture des petites clairières de pelouse par le taillis de Chêne vert et des aménagements de loisir périurbains.

Ce site présente un **enjeu fort** à l'échelle de la zone d'inventaire.

Les garrigues du Moulin de la Resse et du Plan de Cheyrau (Saint-Jean-de-Védas / Fabrègues / Villeneuve-lès-Maguelone)

Gardirole et Mosson

Cette zone de reliefs calcaires de la pointe Nord-Est du massif de la Gardirole, traversée par la Mosson, reste l'un des rares endroits du massif qui comporte encore sur de belles surfaces des milieux ouverts de garrigue avec pelouse à Brachypode rameux et certaines espèces rares ou protégées associées. Des promontoires rocheux qui dominent la Mosson apportent aussi certains attraits.



Photo 16 : Pelouse à Brachypode rameux sur le Plan de Cheyrau (BIOTOPE, T. DISCA, 2021)

Sensibilité : Bien que bénéficiant aujourd'hui de mesures de compensation liée au dédoublement de l'A9, le secteur reste vulnérable à la fermeture des milieux et au reboisement par des plantations de pins ou de cèdres qui se sont largement opérées ces dernières décennies sur la Gardirole.

Le cumul d'espèces floristiques et faunistiques dans ces garrigues implique un **enjeu fort** à l'échelle de la zone d'inventaire.

La ripisylve de la Mosson (Villeneuve -les-Maguelone)

Gardirole et Mosson

Le relief assez marqué (vallée encaissée) contraint la ripisylve de la Mosson en une bande de 100 à 15 m de large (incluant le lit du cours d'eau). Malgré cette configuration, la ripisylve de la Mosson offre des cortèges tout à fait typiques des ripisylves méditerranéennes, structurées autour du Peuplier blanc dont certains sujets assez âgés.

Comme toute ripisylve, celle de la Mosson est très sensible à toute perturbation des niveaux de la nappe ainsi qu'aux aménagements lourds créant des ouvertures au sein du couvert arboré pouvant entraîner la disparition des cortèges liés aux ambiances les plus forestières par effet de lisière.

Située à l'aplomb d'un réseau routier dense (routes, autoroute A9), et bordée en rive gauche par des parcelles agricoles, la Mosson est particulièrement vulnérable aux pollutions d'origine accidentelle (fuites et/ou déversement de produits toxiques et/ou polluants) et diffuses (emploi de produits phytosanitaires par exemple). L'altération de la qualité de l'eau et donc de la qualité du cortège floristique rivulaire constituent une menace pour la préservation de cet habitat naturel remarquable.

L'état de conservation global de la ripisylve est jugé favorable.

Ce site présente un **enjeu fort** à l'échelle de la zone d'inventaire.

La mare temporaire de Roumège Cabrau (Poussan)

Bassin de Thau

Cette mare temporaire méditerranéenne est située dans un vaste et dense taillis de Chêne vert au sein duquel s'observent régulièrement des vestiges d'anciens bâtiments aujourd'hui réduits à quelques tas de pierres. C'est à l'intérieur d'un espace délimité par ces vestiges que la mare a été observée, à proximité immédiate d'une autre mare aux berges bétonnées, probablement aménagée à des fins cynégétiques. Elle abrite plusieurs espèces rares à très rares et/ou protégées dont la Renouée de France (*Polygonum romanum subsp. gallicum*), endémique française listée « En Danger » sur la liste rouge nationale.

Sensibilité : cette mare présente une très forte sensibilité vis-à-vis du régime hydrique global, toute modification de la topographie environnante peut ainsi avoir des répercussions sur les volumes d'eau arrivant sur la mare.



Photo 17 : Végétation de la Mare temporaire de Roumège-Cabrau (BIOTOPE, T. DISCA, 2021)

Cette mare présente un **enjeu très fort** à l'échelle de la zone d'inventaire.

Les collines de Mèze

Bassin de Thau

Cette zone de petits reliefs créés par les affleurements rocheux des terrains calcaires du Crétacé et du Miocène, comporte tout une mosaïque de coteaux avec pelouses sèches, garrigue, et même des secteurs herbacés moins plus mésophiles, des friches et quelques cultures comme des oliveraies. Ces milieux sont très favorables au maintien d'un certain nombre d'espèces végétales méditerranéennes liées aux milieux ouverts et l'on y trouve ainsi des espèces rares ou peu communes en région dont les enjeux de conservation sont modérés à forts : *Allium chamaemoly*, *Dianthus nodiflorus*, *Gagea lacaitae*, *Hedysarum boveanum*, *Helianthemum ledifolium*, *Nonea erecta*, *Ononis breviflora*, *O. mitissima*, *O. pubescens*, *Thymelaea passerina* etc.

Sensibilité : La fermeture des milieux, les plantations de Pin d'Alep ou encore la fréquentation motorisée (pistes de moto-cross par exemple) sont les principales menaces touchant ce secteur.

Le cumul d'espèces floristique et faunistique dans ces collines implique un **enjeu fort** à l'échelle de la zone d'inventaire.



Photo 18 : Pelouses rases des environs du Mas de Durand (Mèze) (BIOTOPE, T. DISCA, 2021)

Le massif du Grand Bois (Béziers / Montblanc)

Vallées de l'Hérault et de l'Orb

Les dépôts de colluvions de part et d'autre de la vallée du Libron ont créé au Nord-Est de Béziers et dans le secteur de l'aire d'autoroute de Béziers / Montblanc, de petits massifs dont le substrat décalcifié a permis le développement d'une végétation originale de maquis plus ou moins dense, caractérisée dans sa forme la plus basse par le remarquable Ciste crispé (*Cistus crispus*). En France, de telles étendues de cette espèce ne sont présentes qu'ici, et plus localement en Provence siliceuse, dans les Cévennes méridionales et dans les Albères.

Par ailleurs, cette zone comporte également tout un ensemble de mares ou de bordures de mares temporaires aux cortèges floristiques de fort intérêt, mais souvent dégradés en raison notamment de perturbations récurrentes liées à la proximité de l'aire d'autoroute et la présence de nombreux sangliers et, de fait, d'aménagements cynégétiques. Néanmoins certaines de ces mares et de petites zones détrempées en hiver accueillent toujours plusieurs espèces végétales rares à très rares et/ou protégées, notamment plusieurs espèces de *Lythrum* (cf. § 2.5.2). Certaines espèces qui ne s'expriment ou ne germent que par éclipse lors de conditions de mise en eau spécifiques, n'y ont été vues que très rarement ou il y a plus de 10 ans. Elles ont été prises en compte du fait de leur faculté à se maintenir très longtemps sous forme de graine.

Des amphibiens se reproduisent également sur ce réseau de mares dont le Pélobate cultrépède à fort enjeu de conservation.



Photo 19 : Mare temporaire dans le Grand Bois (BIOTOPE, T. DISCA, 2010)

Sensibilité : Le maquis à Ciste crispé tend à se refermer et à subir des replantations de résineux ou d'essences exotiques. Les mares présentent une très forte sensibilité vis-à-vis du régime hydrique global. Toute modification de ce régime peut avoir des répercussions sur l'alimentation hydraulique et le maintien de certaines plantes. Ces mares sont également sensibles aux pollutions diverses qui peuvent être générées par la forte fréquentation de l'aire d'autoroute.

Le maquis à Ciste crispé, unique sur l'ensemble de la zone d'inventaire et de la région, présente un enjeu fort à l'échelle de la zone d'inventaire, et les mares temporaires méditerranéennes un **enjeu très fort** à l'échelle de la zone d'inventaire car les cortèges sont ici uniques et sont déjà menacés.

La ripisylve de l'Orb (Béziers / Sauvian)

Vallées de l'Hérault et de l'Orb

L'Orb coule au sein d'une vaste plaine alluviale largement dominée par l'agriculture qui contraint l'extension de la ripisylve à une étroite bande de quelques dizaines de mètres de large.

L'occupation du sol de part et d'autre de l'Orb, largement représentée par une agriculture plutôt intensive, réduit considérablement le champ d'expression de la ripisylve qui malgré tout atteint quatre-vingt-dix mètres de large sur la rive droite au Sud de l'A9. Le cordon boisé montre néanmoins des cortèges appauvris malgré l'existence de sujets assez âgés de Peuplier blanc. Les services écologiques et l'attractivité pour une espèce comme le Rollier d'Europe rendent cette portion de ripisylve malgré tout parmi les plus notables du secteur.

Sensibilité : comme toute ripisylve, celle de l'Orb est très sensible à toute perturbation des niveaux de la nappe ainsi qu'aux aménagements lourds. Ces derniers créent des ouvertures au sein du couvert arboré pouvant entraîner la disparition des cortèges liés aux ambiances les plus forestières par effet de lisière. Cette ripisylve présente une sensibilité exacerbée liée à l'exiguïté de l'espace au sein duquel elle se maintient.

Ce site présente un **enjeu fort** à l'échelle de la zone d'inventaire.

La ripisylve de l'Hérault (Florensac)

Vallées de l'Hérault et de l'Orb

L'Hérault coule au sein d'une vaste plaine alluviale largement dominée par une agriculture plutôt intensive qui réduit considérablement le champ d'expression de la ripisylve qui malgré tout atteint quatre-vingt-dix mètres de large, aux cortèges très appauvris malgré l'existence de sujets assez âgés de Peupliers blancs. Au droit de la zone d'inventaire, elle est plus étoffée en rive droite où une parcelle dépasse 100 mètres de large. Mais la structure, le jeune âge des arbres et des zones dégradées à Canne de Provence indique qu'elle est issue d'une coupe plutôt récente. La parcelle était en effet cultivée sur les photo-aériennes antérieures à 2000. Des petits arbres commencent à apparaître en 2005.

Sensibilité : comme toute ripisylve, celle de l'Hérault est très sensible à toute perturbation des niveaux de la nappe ainsi qu'aux aménagements lourds ou des coupes à des fins agricoles. Ces dernières créent des ouvertures au sein du couvert arboré pouvant entraîner la disparition des cortèges liés aux ambiances les plus forestières par effet de lisière. Cette

ripisylve présente une sensibilité accrue du fait de l'exiguïté de l'espace au sein duquel elle se maintient et du contexte agricole qui l'expose potentiellement à de nouvelles coupes.

Par ailleurs, ce site est inclus dans le périmètre du site Natura 2000 (ZSC) « Cours inférieur de l'Hérault », cf. § 0 du présent volume.

Ce site présente un **enjeu fort** à l'échelle de la zone d'inventaire puisque c'est l'un des rares endroits où l'habitat est relativement complet et permet à certaines espèces de faune à enjeu de l'utiliser comme habitat.

Les prés de Périès et la plaine au Sud de l'étang de Capestang

Plaine de l'Aude

Ce secteur de l'extrême pointe Sud de la zone humide de l'étang de Capestang s'insère dans la plaine alluviale de l'Aude et draine les eaux, notamment en période d'inondation vers la basse plaine de l'Aude et l'étang de Vendres. De ce fait, bien que très cultivé, il comporte encore quelques parcelles de milieux humides avec une végétation spontanée de prairie ou de roselière et tout un réseau de canaux qui parfois débordent ce qui permet le développement et le maintien de cortèges végétaux de mares temporaires au sein de certaines cultures annuelles ou prairies fourragères. Quelques parcelles ont même suffisamment accumulé de minéraux pour que des groupements halo-nitrophiles originaux puissent apparaître, notamment des formations à *Crypsis aculeata* ou encore à *Frankenia pulverulenta* qui n'existent qu'ici en dehors du littoral. De nombreux pieds de plantes rares et/ou protégées se retrouvent donc dans ce secteur sur des surfaces assez réduites et importantes à conserver : *Crypsis* spp., *Lythrum tribracteatum*, *Suaeda splendens*, *Cressa cretica* (à retrouver), *Rumex palustris*, *Medicago ciliaris*.

Sensibilité : Les habitats naturels de milieux humides relictuels (malgré les efforts constants de drainage) et le cortège floristique associé sont étroitement liés à la topographie et à l'hydrologie générale du secteur. Ils sont de fait très sensibles à toute modification du régime hydrique des environs et aux travaux agricoles.

Ce site comporte plusieurs habitats de mare temporaire et des groupements halo-nitrophile uniques en France. Il représente un **enjeu très fort** à l'échelle de la zone d'inventaire.

Ripisylve de l'Aude (Cuxac-d'Aude)

Plaine de l'Aude

L'Aude coule au sein d'une vaste plaine alluviale largement dominée par l'agriculture.

L'occupation du sol de part et d'autre de l'Aude, largement représentée par une agriculture plutôt intensive, réduit considérablement le champ d'expression de la ripisylve au Sud.

Au Nord, c'est l'agglomération de Cuxac-d'Aude qui contraint l'extension de la ripisylve. Cette dernière se limite à un cordon boisé aux cortèges très appauvris malgré l'existence de sujets assez âgés de Peuplier blanc en rive gauche. La ripisylve en rive droite est mieux conservée, notamment au niveau du Bois de Séret où elle peut s'exprimer sur près de cent-cinquante mètres de large.

L'ensemble apporte également des fonctionnalités écologiques et des services écosystémiques importants.

Sensibilité : comme toute ripisylve, celle de l'Aude est très sensible à toute perturbation des niveaux de la nappe ainsi qu'aux aménagements lourds créant des ouvertures au sein du couvert arboré, pouvant entraîner la disparition des cortèges liés aux ambiances les plus forestières par effet de lisière. Cette sensibilité est exacerbée notamment en raison de sa proximité avec l'agglomération de Cuxac-d'Aude située en amont par rapport à la zone d'inventaire (apports directs de polluants par rejets et/ou macro-déchets divers).

Ce site présente un **enjeu fort** à l'échelle de la zone d'inventaire.

La bordure Sud des Corbières

Piémont des Corbières et Plaine du Roussillon

Ce site concerne les massifs calcaires des Basses Corbières littorales, entre Roquefort-des-Corbières au Nord et Salses-le-Château au Sud. Ces zones rocheuses offrent de vastes espaces de milieux naturels typiquement méditerranéens, composés de garrigues assez ouvertes à Romarin et Chêne kermès où se mêlent des surfaces parfois importantes de pelouses sèches à Brachypode dont la conservation en Europe est prioritaire (**parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodieta**). Ces pelouses sont ici parmi les plus préservées de la région car la recolonisation par les ligneux du fait de la déprise pastorale est beaucoup plus lente, ralentie par les vents forts et l'extrême aridité. Elles comportent également des espèces végétales, telle que la Scorsonère à feuilles crispées (*Scorzonera hispanica subsp. crispatula*), qui n'existent en France pratiquement que dans ces massifs, ce qui en renforce l'originalité et la valeur.

Sensibilité : Ces formations sont particulièrement sensibles à la fermeture du milieu et à la pression humaine (fréquentation, activités, replantations avec résineux).

Les ensembles de pelouse et de garrigue ouverte de ce site présentent un **enjeu fort** à l'échelle de la zone d'inventaire et de la phase 2, notamment entre Treilles, Opoul-Périllos, Fitou et Salses-le-Château.

Etat des lieux – Habitats naturels, ce qu'il faut retenir :

En quelques chiffres

43 habitats naturels dans la zone d'inventaire : 12 habitats d'intérêt communautaire au sens de la « Directives Habitats », dont 2 habitats prioritaires (*).

Au total, 12 habitats naturels présentant un enjeu modéré à très fort ont été identifiés sur la zone d'inventaire, parmi lesquels on trouve :

- pour les enjeux très forts à l'échelle de la zone d'inventaire :
=> 1,84 ha de petits gazons amphibies méditerranéens et Gazons méditerranéens amphibies halo-nitrophiles (*)
- pour les enjeux forts à l'échelle de la zone d'inventaire :
=> 69 ha de forêts riveraines ;
=> 224 ha de pelouses xériques (*) ;
=> 0,67 ha de Maquis à *Cistus crispus* ;
- pour les enjeux modérées à l'échelle de la zone d'inventaire :
=> 2,8 ha de prairies humides et près de 3,35 ha de prés salés ;
=> 282 ha de matorral à *Quercus ilex* ;
=> 2,06 ha d'éboulis provençaux et 2,14 ha de falaises calcaires eu-méditerranéennes occidentales et oro-ibériques.

Principaux secteurs à enjeux

Les 11 sites d'intérêt les plus importants vis-à-vis des habitats naturels à l'échelle de la zone d'inventaire, en raison de la forte patrimonialité, de la sensibilité des habitats qu'ils accueillent et des cortèges d'espèces associés sont les suivants :

- les pelouses de la Jasse de Maurin (Gardiole et Mosson) ;
- les garrigues du Moulin de la Resse et du Plan de Cheyrau (Gardiole et Mosson) ;
- la mare temporaire de Roumègues-Cabrau (Bassin de Thau) ;
- les collines de Mèze (Bassin de Thau) ;
- les ripisylves de la Mosson (Gardiole et Mosson), de l'Hérault et de l'Orb (Vallées de l'Hérault et de l'Orb) et de l'Aude (Plaine de l'Aude) ;
- le massif du Grand Bois à Béziers / Montblanc (Vallée de l'Hérault) ;
- les prés de Périès et la plaine au Sud de l'étang de Caspestang (Plaine de l'Aude) ;
- la bordure Sud des Corbières (Plaine du Roussillon).

2.5.2. La flore vasculaire

2.5.2.1. Diversité et richesse sur la zone d'inventaire

En cumulant les données de la période 1995-2010 aux observations réalisées entre 2011 et 2024, associés à une analyse des données bibliographiques récentes (acquises entre 2009 et 2024), 82 espèces patrimoniales sont présentes sur la zone d'inventaire et 7 espèces ont des stations qui se trouvent juste en limite, dont :

- 14 sont protégées au niveau national annexe 1 ;
- 1 est protégée au niveau national annexe 2 ;
- 8 sont protégées en Languedoc-Roussillon ;
- 66 espèces non protégées mais patrimoniales, parmi lesquelles 10 sont listées comme en danger ou vulnérables sur la liste rouge UICN national.

Tableau 54 : Liste des espèces floristiques patrimoniales à l'échelle de la zone d'inventaire

Nom de l'espèce	Statut de protection	Statut de conservation	Observée	
			avant 2011	entre 2011 et 2024
Espèces patrimoniales recensées au sein de la zone d'inventaire				
Ail petit moly <i>Allium chamaemoly</i>	PN1	LRN-LC, DZ		
Airopsis délicat <i>Airopsis tenella</i>	-	LRN-LC, DZ		
Alpiste bleuâtre <i>Phalaris coerulescens</i>	-	LRN-LC, DZ		
Alsine de montagnes <i>Minuartia montana</i>	-	LRN-VU		
Amarinthe trifide <i>Prangos trifida</i>	-	LRN-LC, DZ		
Ammi visnage <i>Visnaga daucooides</i>	-	LRN-LC, DZC		
Aristolochie à nervures peu nombreuses <i>Aristolochia paucinervis</i>	-	LRN-LC, DZ		
Armoise de France <i>Artemisia caerulea</i> subsp. <i>gallica</i>	-	LRN-LC, DZ		
Aspérule des champs <i>Asperula arvensis</i>	-	LRN-EN, DZC		
Astragale étoilée <i>Astragalus stella</i>	-	LRN-LC, DZ		
Bec de grue des pierriers <i>Erodium foetidum</i>	-	LRN-LC, DZ		
Bufonie en panicule <i>Bufonia paniculata</i>	-	LRN-LC, DZ		
Bufonie tuberculée <i>Bufonia tuberculata</i>	-	LRN-DD, DZ		
Buffonie vivace <i>Bufonia perennis</i>	-	LRN-LC, DZ		

Nom de l'espèce	Statut de protection	Statut de conservation	Observée	
			avant 2011	entre 2011 et 2024
Buglosse ondulée hybride <i>Anchusa undulata</i> subsp. <i>hybrida</i>	-	LRN-NT, DZ		
Bugrane à fleurs courtes <i>Ononis breviflora</i>	-	LRN-LC, RMQ		
Bugrane pubescente <i>Ononis pubescens</i>	-	LRN-NT, DZ		
Bugrane sans épine <i>Ononis mitissima</i>	PLR	LRN-LC, DZ		
Buplèvre glauque <i>Bupleurum semicompositum</i>	PLR	LRN-LC, DZ		
Callitriche pédonculé <i>Callitriche brutia</i>	-	LRN-LC, DZ		
Cardon <i>Cynara cardunculus</i>	-	LRN-VU		
Chardon béni <i>Centaurea benedicta</i>	-	LRN-LC, DZC		
Chicorée naine <i>Cichorium pumilum</i>	-	LRN-LC, DZ		
Ciste crépu <i>Cistus crispus</i>	-	LRN-NT		
Cnicaut béni <i>Centaurea benedicta</i>	-	LRN-LC, DZ		
Cresse de Crète <i>Cressa cretica</i>	PLR	LRN-LC, DZ		
Crypside faux-Choin <i>Crypsis schoenoides</i>	-	LRN-LC, DZ		
Crypsis piquant <i>Crypsis aculeata</i>	-	LRN-LC, DZ		
Éphédre à chatons opposés <i>Ephedra distachya</i>	-	LRN-LC, RMQ		
Éphédre à deux épis <i>Ephedra distachya</i>	-	LRN-LC, DZ		
Etoile d'eau à nombreuses graines <i>Damasonium polyspermum</i>	PN1	LRN-VU, DZ		
Euphorbe à tête jaune d'or <i>Euphorbia flavicoma</i> subsp. <i>mariolensis</i>	-	LRN-LC, DZ		
Gagée de Lacaita <i>Gagea lacitae</i>	PN1	LRN-LC, RMQ		
Gaillet à trois cornes <i>Galium tricornutum</i>	-	LRN-LC, DZC		
Germandrée de la Clape <i>Teucrium polium</i> subsp. <i>clapae</i>	-	LRN-LC, DZ		
Gesse des rochers <i>Vicia saxatilis</i>	-	LRN-LC, RMQ		
Glaïeul douteux <i>Gladiolus dubius</i>	PN1	LRN-LC		

Nom de l'espèce	Statut de protection	Statut de conservation	Observée	
			avant 2011	entre 2011 et 2024
Hélianthème à feuilles de léduum <i>Helianthemum ledifolium</i>	-	LRN-LC, DZ		
Hippocrépis cilié <i>Hippocrepis ciliata</i>	-	LRN-LC, RMQ		
Jonc des chaisiers glauque <i>Schoenoplectus tabernaemontani</i>	-	LRN-LC, RMQ		
Laîche hérissée <i>Carex hispida</i>	-	LRN-LC, DZ		
Lamier flexueux <i>Lamium flexuosum</i>	-	LRN-LC, DZ		
Lavatière maritime <i>Malva subovata</i>	PN1	LRN-LC, DZ		
Lentille de Lamotte <i>Vicia lens subsp. lamottei</i>	-	LRN-LC, DZ		
Liseron duvetéux <i>Convolvulus lanuginosus</i>	-	LRN-LC, DZ		
Luzerne à fleurs unilatérales <i>Medicago secundiflora</i>	PN1	LRN-NT, DZ		
Luzerne à fruits épineux <i>Medicago doliata</i>	-	LRN-NT		
Luzerne ciliée <i>Medicago ciliaris</i>	-	LRN-VU, DZ		
Luzerne à fruits en disque <i>Medicago disciformis</i>	-	LRN-LC, RMQ		
Luzerne sous-ligneuse <i>Medicago suffruticosa</i>	-	LRN-LC, RMQ		
Mélicot élégant <i>Melilotus elegans</i>	.-	LRN-LC, DZ		
Nénuphar jaune <i>Nuphar lutea</i>	-	LRN-LC, DZC		
Nonnée brune <i>Nonea erecta</i>	PN1	LRN-LC, DZC		
Nonnée fausse-vipérine <i>Nonea echinoides</i>	-	LRN-NT, DZ		
Ophrys bombyx <i>Ophrys bombyliflora</i>	PN1	LRN-NT, DZ		
Passerine de Gussone <i>Thymelaea passerina subsp. pubescens</i>	-	LRN-LC, DZ		
Patience des marais <i>Rumex palustris</i>	-	LRN-LC, DZ		
Pépils de Boreau <i>Lythrum borysthenticum</i>	PLR	LRN-LC, DZ		
Pépils pourpier <i>Lythrum portula</i>	-	LRN-LC, RMQ		
Polygale des rochers <i>Polygala rupestris</i>	-	LRN-LC, DZ		

Nom de l'espèce	Statut de protection	Statut de conservation	Observée	
			avant 2011	entre 2011 et 2024
Potamogeton luisant <i>Potamogeton lucens</i>	-	LRN-LC, DZ		
Renouée de France <i>Polygonum romanum subsp. gallicum</i>	PLR	LRN-EN, DZ		
Romulée de Colonna <i>Romulea columnae subsp. columnae</i>	PLR	LRN-LC, DZ		
Romulée ramifiée <i>Romulea ramiflora</i>	-	LRN-LC, RMQ		
Rosier très épineux <i>Rosa spinosissima</i>	-	-		
Sainfoin d'Europe <i>Hedysarum boveanum subsp. europaeum</i>		LRN-VU, DZ		
Sainfoin épineux <i>Hedysarum spinosissimum</i>	-	LRN-NT, DZ		
Salicaire à feuilles de thym <i>Lythrum thymifolium</i>	PN1	LRN-NT, DZ		
Salicaire à trois bractées <i>Lythrum tribracteatum</i>	PN1	LRN-LC, DZ		
Salsifis hybride <i>Geropogon hybridus</i>	-	LRN-VU, DZ		
Scamonee de Montpellier <i>Cynanchum acutum</i>	-	LRN-LC, DZ		
Scirpe à une écaille <i>Eleocharis palustris</i>	-	LRN-LC, RMQ		
Scolyme à grandes fleurs <i>Scolymus grandiflorus</i>	-	LRN-NT, DZC		
Scolyme maculé <i>Scolymus maculatus</i>	-	LRN-NT, DZC		
Scorzonère à feuilles crispées <i>Scorzonera hispanica subsp. crispata</i>	-	LRN-LC, DZ		
Sérapias soc <i>Serapias vomeracea</i>	-	LRN-LC, RMQ		
Soude splendide <i>Suaeda splendens</i>	-	LRN-LC, RMQ		
Stipe capillaire <i>Stipa capillata</i>	-	LRN-LC, DZ		
Tamaris d'Afrique <i>Tamarix africana</i>	PN1	LRN-LC, DZ		
Tête de méduse <i>Taeniatherum caput-medusae</i>	-	LRN-NT, DZ		
Vélézia raide <i>Dianthus nudiflorus</i>	-	LRN-NT, DZ		
Vulpin bulbeux <i>Alopecurus bulbosus</i>	-	LRN-LC, DZ		

Nom de l'espèce	Statut de protection	Statut de conservation	Observée	
			avant 2011	entre 2011 et 2021
Espèces patrimoniales recensées à proximité immédiate de la zone d'inventaire				
Alsine de Montagnes <i>Minuartia montana</i>	-	LRN-VU		
Astragale de Narbonne <i>Astragalus alopecuroides</i>	PN1	LRN-EN, DZ		
Astragale hérissé d'aiguillons <i>Astragalus echinatus</i>	PLR	LRN-NT, DZ		
Gattilier <i>Vitex agnus-castus</i>	PN2	LRN-LC, DZ		
Jacinthe de Rome <i>Bellevia romana</i>	PN1	LRN-NT, DZ		
Linaire grecque <i>Kickxia commutata</i>	PN1	LRN-LC, DZ		
Myosotis de Sicile <i>Myositis sicula</i>	PLR	LRN-NT, DZ		

Statuts :

PN1 = Protection nationale annexe 1 / PN2 = Protection nationale annexe 2 / PLR = Protection régionale en LR (Languedoc-Roussillon).

DZ = Espèce déterminante ZNIEFF stricte en LR / DZC : Espèce déterminante ZNIEFF à critères en LR / RMQ = Espèce remarquable ZNIEFF en LR / LRN = Espèce en liste rouge nationale : EN = en danger ; VU = vulnérable ; NT = quasi-menacé ; LC = préoccupation mineure.

2.5.2.2. Les résultats des inventaires

LOCALISATION DES PRINCIPALES ESPECES VEGETALES A ENJEU

82 espèces floristiques patrimoniales et/ou protégées ont été inventoriées dans la zone d'inventaire. Certaines d'entre elles, sont inscrites sur la liste rouge de France (MNHN, 2019).

La liste des espèces floristiques recensées au droit de la zone d'inventaire est indiquée au Volume 6 « Méthodes d'évaluation pour établir l'état initial et évaluer les effets du projet – Présentation des difficultés rencontrées » de la Pièce C.

Les espèces patrimoniales présentant **les enjeux les plus importants à l'échelle de la zone d'inventaire (enjeu régional fort à très fort au niveau régional ou à l'échelle de la zone d'inventaire)** sont synthétisées dans le tableau ci-après.

Leur description et leur localisation sont présentées pages suivantes.

Pour la définition des enjeux « flore » la méthode et les critères suivants ont été appliqués :

- L'enjeu patrimonial régional s'est basé sur la méthode développée par le CSRPN et la DREAL ex-LR pour noter et hiérarchiser les espèces végétales patrimoniales. Les notes d'enjeu et leur évaluation en « faible », « modéré », « fort », « très fort » ont ici été reprises.
- L'enjeu à l'échelle de la zone d'inventaire qui part de l'évaluation régionale en réajustant à la hausse ou à la baisse en fonction de l'intérêt et l'enjeu de conservation des populations présentes. Il tient compte notamment de la taille de la population, de son importance au sein de la population nationale. Cette évaluation met aussi en avant, et donc réajuste à la hausse les stations qui occupent des habitats optimaux pour l'espèce concernée, c'est-à-dire qui offrent la plus grande viabilité dans le temps. Ainsi, les stations marginales, numériquement pauvres et dans des conditions peu favorables, ont été réévaluées à la baisse. Dans les situations intermédiaires, le statut n'a pas été modifié. Les stations menacées qui ont une grande importance pour la survie de l'espèce au niveau national, voire mondial, c'est-à-dire pour lesquelles la région a une forte responsabilité, ont été de la même façon, réévaluées à la hausse.

Les espèces présentant des enjeux plus modérés sont présentées et cartographiées au § 2, du Chapitre II, des Parties 1 des Volumes 7A « Evaluation environnementale de la première phase (Montpellier - Béziers) » et 7B « Evaluation environnementale de la deuxième phase (Béziers – Perpignan) ».

Les espèces à enjeu très fort sont des espèces menacées, rares en France, et avec souvent très peu de stations connues en région dont au moins une sur l'ensemble de la zone d'inventaire.

La Renouée de France, est l'exemple le plus représentatif, car il s'agit d'une espèce endémique, présente uniquement en Languedoc-Roussillon, avec une dizaine de stations récentes en tout, dont une importante au cœur de la zone d'inventaire.

Les autres espèces à fort enjeu sont :

- Soit des plantes fugaces vivant dans des milieux humides temporaires très particuliers, comme les Lythrum (Salicaires et Péplis), dont le développement, la floraison, la fructification et la germination ne se produit pas tous les ans, avec parfois de très longues périodes d'éclipse (disparition des plantes). Les facteurs d'apparition concernent la nature du substrat, l'alimentation en eau, la durée et la hauteur d'inondation... Ces plantes et leurs populations sont donc très vulnérables.
- Soit des plantes des milieux arides et écorchées, des pelouses et garrigues ouvertes des Basses Corbières principalement et du Nord de la Gardiole, avec des espèces qui supportent assez mal la compétition et le recouvrement en herbacées, notamment l'Ail Petit Moly, les luzernes, Sainfoins... ou encore des plantes rupestres comme le Bec-de-grue des pierriers ou la Lavatère maritime.
- Soit des plantes à caractère « messicole » ou liées aux parcelles agricoles en friche, comme les Scolymes, les Salsifis ou les Nonnées.

Tableau 55 : Liste des espèces floristiques patrimoniales présentant les plus forts enjeux à l'échelle de la zone d'inventaire

Nom de l'espèce	Enjeu patrimonial régional	Éléments contextualisés	Enjeu à l'échelle de la zone d'inventaire	Territoire où l'espèce est contactée					
				Phase 1		Phase 1 et 2	Phase 2		
				Gardiole et Mosson	Bassin de Thau	Vallées de l'Hérault et de l'Orb	Plaine de l'Aude	Plémont des Corbières	Plaine du Roussillon
Renouée de France <i>Polygonum romanum subsp. gallicum</i>	Très fort	Espèce à écologie spécialisée et très fragile, endémique française avec moins de 10 stations dont une très importante de plusieurs milliers de pieds située dans la zone d'inventaire sur la mare temporaire de Roumège Cabrau. Quelques pieds sont également notés sur les bordures de la mare bétonnée du même secteur.	Très fort						
Aspérule des champs <i>Asperula arvensis</i>	Très fort	Espèce messicole très rare et en très forte régression. Moins de 10 stations connues en plaine dont une dans la zone d'inventaire, mais non revue lors des derniers inventaires de 2021.	Très fort						
Ail petit moly <i>Allium chamaemoly</i>	Fort	Espèce assez rare dans la région. Grosses stations en présence ici sur le secteur des garrigues ouvertes du Nord-Est de la Gardiole et sur les garrigues de Mèze	Fort						
Bec de grue des pierriers <i>Erodium foetidum</i>	Fort	Espèce méditerranéenne rare en France, localisée aux crêtes calcaires ventées, bien présente sur les basses Corbières à Salses.	Fort						
Bufoie tuberculée <i>Bufoia tuberculata</i>	Fort	Espèce méditerranéenne identifiée sur la commune de Poussan au sein matorrals	Fort						
Bugrane pubescente <i>Ononis pubescens</i>	Fort	Espèce assez rare en France et grosses stations présentes dans la zone d'inventaire sur plusieurs stations éparées avec plusieurs dizaines de pieds dans les garrigues de Mèze et de Loupian.	Fort						
Etoile d'eau à nombreuses graines <i>Damasonium polyspermum</i>	Fort	Espèce à écologie spécialisée et très fragile	Fort						
Lavatière maritime <i>Malva subovata</i>	Fort	Espèce méditerranéenne rare et localisée aux falaises et escarpements calcaires, ici présente sur une belle station dans ses bastions des Basses Corbières sur la commune de Salses	Fort						
Lentille de Lamotte <i>Vicia lens subsp. lamottei</i>	Fort	Espèce méditerranéenne, devenue rare en France, et surtout notée dans les Corbières dans la région. Notée en limite de la zone d'inventaire sur les garrigues de Salses, mais probablement présente au cœur.	Fort						
Luzerne ciliée <i>Medicago ciliaris</i>	Fort	Espèce à stations dispersées en général. Grosse station en présence ici, localisée sur un seul site sur Nissan-lez-Enserune	Fort						
Luzerne à fleurs unilatérales <i>Medicago secundiflora</i>	Fort	Espèce méditerranéenne rare en France et absente de PACA. Importantes stations de plusieurs centaines de pieds localisées le long et sur les chemins, sur les dalles et affleurements rocheux des garrigues ouvertes des coteaux de la Mosson.	Fort						
Nonnée fausse vipérine <i>Nonea echioides</i>	Fort	Espèce silicicole rare en France, localisée uniquement sur les zones rudérales et en friches de la zone basaltique de la carrière des « roches bleues » sur la « Grange de Milhau » au Nord de Bessan	Fort						
Pépils de Boreau (ou <i>Lythrum du Dniepr</i> ou <i>Lythrum de Borystène</i>) <i>Lythrum borysthenicum</i>	Fort	Espèce à écologie spécialisée et très fragile. Une seule station récente incluse dans la zone d'inventaire en bordure d'une mare sur le bois de Bourbaki. L'espèce a été également identifiée au Nord de la zone d'inventaire sur une autre mare temporaire du Grand Bois.	Fort						
Romulée de Colonna <i>Romulea columnae subsp. columnae</i>	Fort	Espèce du littoral méditerranéen notée au sein de garrigues calcicoles et pelouses xériques sur la commune de Saint-Jean-de-Védas	Fort						
Salicaire à feuilles de thym <i>Lythrum thymifolium</i>	Fort	Espèce à écologie spécialisée et très fragile. Stations principales le long de petites dépressions sur les pistes et en bord de pièces d'eau temporaires sur le secteur du Grand-Bois. L'espèce a été également identifiée en nombre sur la mare temporaire de Roumège Cabrau.	Fort						

Nom de l'espèce	Enjeu patrimonial régional	Éléments contextualisés	Enjeu à l'échelle de la zone d'inventaire	Territoire où l'espèce est contactée					
				Phase 1		Phase 1 et 2	Phase 2		
				Gardiole et Mosson	Bassin de Thau	Vallées de l'Hérault et de l'Orb	Plaine de l'Aude	Piémont des Corbières	Plaine du Roussillon
Salicaire à trois bractées <i>Lythrum tribracteatum</i>	Fort	Espèce à écologie spécialisée et très fragile	Fort						
Sainfoin d'Europe <i>Hedysarum boveanum subsp. europaeum</i>	Fort	Espèce méditerranéenne rare en France, ici en limite extérieur de la zone d'inventaire, localisée sur un seul site à Mèze dans un des rares secteurs où la plante est présente à l'échelle régionale	Fort						
Salsifis hybride <i>Geropogon hybridus</i>	Fort	Espèce méridionale rare en France	Fort						
Scolyme maculé <i>Scolymus maculatus</i>	Fort	Espèce assez rare en France et grosses stations présentes dans la zone d'inventaire, notamment de part et d'autre de la vallée du Libron et à proximité de la Via Domitia sur Mèze.	Fort						
Tête de méduse <i>Taeniatherum caput-medusae</i>	Fort	Espèce assez rare en France et grosses stations présentes dans la zone d'inventaire sur Montblanc / Bessan, plus ponctuellement sur la Gardiole	Fort						
Vélézia raide <i>Dianthus nudiflorus (Velezia rigida)</i>	Fort	Espèce méditerranéenne devenue rare en France, surtout présente en Provence et ici et là dans le Gard et l'Hérault. Une de ses principales zones de présence au Nord du Bassin de Thau sur les garrigues de Mèze est concernée par le projet	Fort						
Linaire grecque <i>Kickxia commutata</i>	Fort	Espèce peu commune en France, localisée sur les zones humides temporaires du pourtour méditerranéen et ponctuellement sur la côte atlantique. L'espèce a été également identifiée en limite Sud de la zone d'inventaire. Elle reste potentielle sur le secteur Nord de Coussergue.	Fort						
Lamier flexueux <i>Lamium flexuosum</i>	Modéré	Espèce méditerranéenne localisée en France dans le Roussillon. Une petite station est localisée entre Villeneuve-la-Rivière et Baho.	Fort						
Pourpier d'eau (ou Péplis pourpier) <i>Lythrum portula</i>	Modéré	Espèce des zones humides temporaires, dispersée en France, surtout présente dans le Nord-Ouest et le centre, plus rare dans le Sud où il atteint sa limite. Dans la zone concernée de la région, il n'est présent que dans le secteur de Béziers et du Roussillon à l'Ouest de Perpignan.	Fort						
Bugrane sans épine <i>Ononis mitissima</i>	Modéré	Espèce rare en France. La zone d'inventaire passe dans l'un des deux principaux bastions de l'espèce en France à savoir le secteur des pelouses et friches des collines de Pinet / Mèze.	Fort						
Ciste crépu <i>Cistus crispus</i>	Modéré	Le Grand Bois et le Bois de Bourbaki où elle pousse sont les principales zones de présence de l'espèce en Bas-Languedoc (milieu siliceux)	Fort						
Gagée de Lacaita <i>Gagea lacaitae</i>	Modéré	Espèce méditerranéenne dispersée et peu commune en France. La zone d'inventaire comporte des stations importantes, notamment sur les garrigues au Nord-Est de la Gardiole, vers la Lauze et le Mas Mannier.	Fort						
Ophrys bombyx <i>Ophrys bombyliflora</i>	Fort	Espèce méditerranéenne rare en France, notée très ponctuellement sur deux secteurs, mais non revue lors de prospections de mise à jour en 2021. Les dernières données datent de 2012 sur le secteur des garrigues de la Lauze, au Nord de la Mosson.	Modéré						
Alsine de Montagnes <i>Minuartia montana</i>	Fort	Espèce méditerranéenne très rare en France, connue seulement de deux communes : Mèze et Frontignan. La principale station mézoïse se trouve juste en limite extérieure côté Sud de la zone d'inventaire	Modéré						
Astragale hérissé d'aiguillons <i>Astragalus echinatus</i>	Fort	Espèce méditerranéenne rare en France, surtout présente en Provence et dans l'Aude et les P-O pour la région. Une seule station sur un coteau à 100 mètres de la zone d'inventaire.	Modéré						
Gattilier <i>Vitex agnus-castus</i>	Fort	Espèce plutôt thermo-méditerranéenne, en limite d'aire, et en contexte semi-naturel et à proximité de la zone d'inventaire	Modéré						

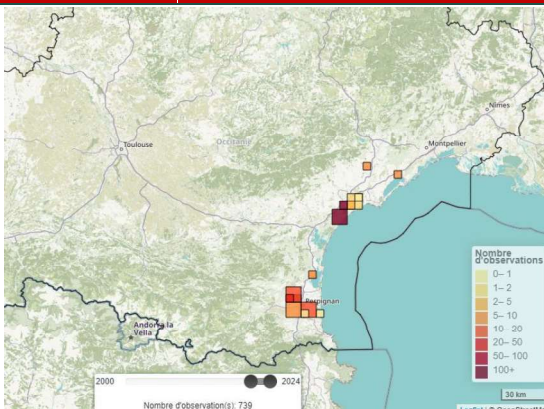
Nom de l'espèce	Enjeu patrimonial régional	Éléments contextualisés	Enjeu à l'échelle de la zone d'inventaire	Territoire où l'espèce est contactée					
				Phase 1		Phase 1 et 2	Phase 2		
				Gardirole et Mosson	Bassin de Thau	Vallées de l'Hérault et de l'Orb	Plaine de l'Aude	Piémont des Corbières	Plaine du Roussillon
Nonnée brune <i>Nonea erecta</i>	Fort	Espèce d'Europe centrale, rare en France où on la trouve dans des friches. Indigénat discuté.	Modéré						
Sainfoin épineux <i>Hedysarum spinosissimum</i>	Fort	Espèce méditerranéenne rare en France, ici en limite de la zone d'inventaire, localisé sur un seul site à Peyriac-de-Mer	Modéré						
Scolyme à grandes fleurs <i>Scolymus grandiflorus</i>	Fort	Espèce méditerranéenne rare en France, essentiellement notée en Languedoc-Roussillon. Une seule station en 2011 en limite de la zone d'inventaire. Anciennement noté (1996) sur Bessan en limite également.	Modéré						
Cresse de Crète <i>Cressa cretica</i>	Fort	Espèce méditerranéenne rare, liée aux terrains salés du littoral, et présente de façon originale sur les prés humides légèrement salés du Sud Capestang où les stations sont précaires. Une donnée récente (2020) se trouve à la limite Nord extérieure de la zone d'inventaire, et reste potentielle sur les prés à Frankénie.	Modéré						

 Présence avérée de l'espèce (via des inventaires de terrain ou des données bibliographiques de moins de 10 ans)

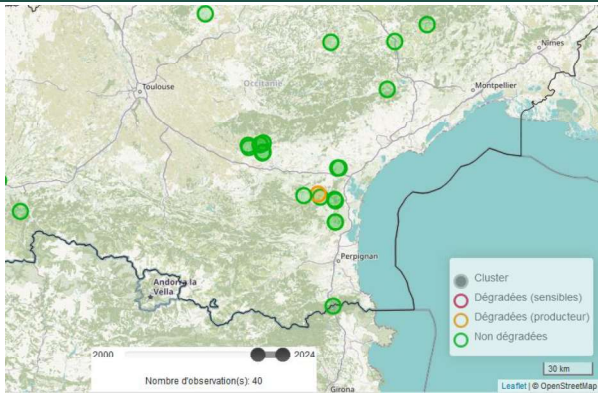
PRESENTATION DES PRINCIPALES ESPECES VEGETALES A ENJEU

Espèces végétales les plus patrimoniales identifiées

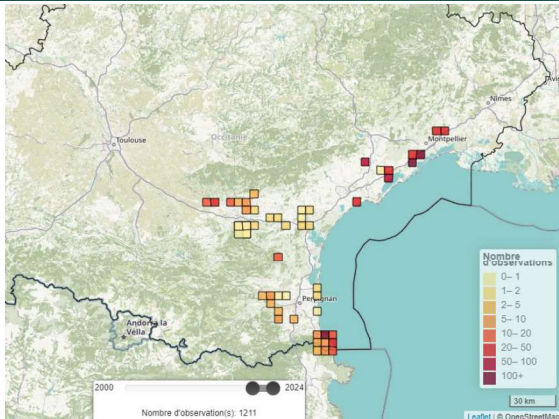
RENOUEE DE FRANCE
POLYGONUM ROMANUM SUBSP GALLICUM

Statut de protection : PR		Statut de conservation : LR-EN, DZ										
Enjeu régional : TRES FORT		Enjeu contextualisé : TRES FORT										
 BIOTOPE, T. DISCA, 2021		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)										
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Il s'agit d'une espèce qui affectionne les habitats de type mare temporaire méditerranéenne. Elle semble très dynamique au niveau de friches post-viticoles inondables, le plus souvent localisées sur des terrasses alluviales à galets (code Corine : 22.34, 87.1). Ici, il s'agit de la sous-espèce, qui est une endémique catalano-languedocienne, et que l'on ne retrouve actuellement qu'en très peu de stations : dans la plaine agricole au Nord-Ouest de Perpignan, sur le plateau de Vendres, autour de Pézenas et sur le site de la mare de Cabrau à Poussan. Les stations du secteur d'Agde sont trop anciennes.										
Répartition au sein de la phase 1		L'espèce n'a été observée qu'en un seul point dans le périmètre de la zone d'étude : dans autour de la mare de Roumège-Cabrau au Sud-Ouest de Poussan (34). Plusieurs centaines, voire milliers de pieds, recouvrent le fond d'une petite dépression située juste au Sud de la principale mare de Roumège Cabrau, qui elle est bétonnée et ne comprend que quelques pieds dans la périphérie Nord-Ouest, temporairement humide.										
Territoires concernés		<table><tr><td>Plaine du Roussillon</td><td>Piémont des Corbières</td><td>Plaine de l'Aude</td><td>Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault</td><td>Bassin de Thau</td><td>Gardiolo et Mosson</td></tr></table>					Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiolo et Mosson
Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiolo et Mosson							
Eléments quantitatifs		1 station principale de centaines voire milliers de pieds qui tapissent le fond d'une petite dépression, notés en mars 2021, plus quelques pieds localisés en bordure de la mare bétonnée.										

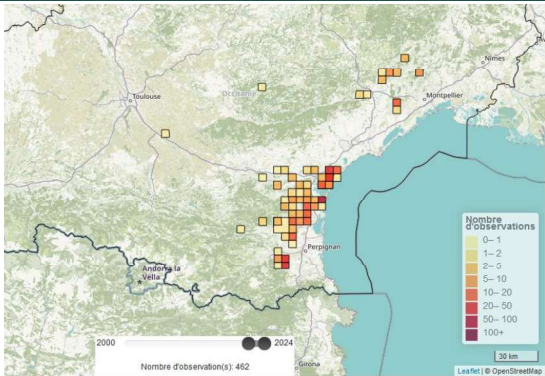
ASPERULE DES CHAMPS
ASPERULA ARVENSIS

Statut de protection : /		Statut de conservation : LRN-EN, DZC					
Enjeu régional : TRES FORT		Enjeu contextualisé : TRES FORT					
 ECO-MED		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)					
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Espèce messicole à répartition euryméditerranéenne. Plante annuelle que l'on trouve dans les cultures annuelles, de type céréales (code Corine : 82.3). Elle a fortement regressé avec l'intensification de l'agriculture et notamment l'usage des pesticides. Cette espèce est considérée comme peu fréquente en Haute-Provence, plus rare ailleurs. Dans le Narbonnais, elle est considérée comme « non revue » selon TISON et al. (2014).					
Répartition au sein de la zone d'inventaire		Une seule station dans la zone d'inventaire, à Montredon-des-Corbières au Nord au lieu-dit les Empriouts, observée en 2011-2012, mais non revue et non donc confirmée en 2021, la parcelle ayant été labourée.					
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiolo et Mosson
Eléments quantitatifs		Une station avec environ 300 pieds non retrouvés en 2021					

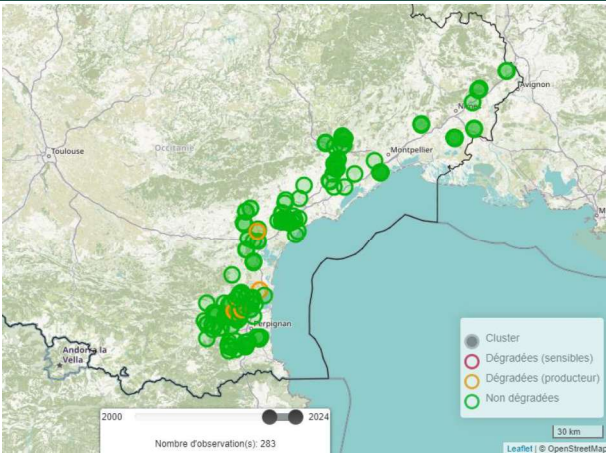
AIL PETIT MOLY
ALLIUM CHAMAEMOLY

Statut de protection : PN1		Statut de conservation : LRN-LC, DZ					
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT					
 BIOTOPE, T. DISCA, 2006		 Nombre d'observations 0-1 1-2 2-5 5-10 10-20 20-50 50-100 100+ 30 km Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)					
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Cette plante a une répartition sténo-méditerranéenne. En France, on la rencontre depuis le Var jusqu'au pied des Albères. C'est un ail de petite taille, à floraison hivernale, qui se reconnaît facilement grâce à ses feuilles longuement ciliées et disposées en rosette. L'Ail Petit-Moly se développe dans les pelouses ouvertes, sèches ou temporairement humides sur substrat sableux consolidé (code Corine : 34.51).					
Répartition au sein de la zone d'inventaire		L'espèce a été notée en trois principaux secteurs : au Nord de Mèze (34) au lieu-dit Mas de Durand (quelques centaines d'individus, dont certains en marge de la zone d'inventaire) ; quelques dizaines d'individus le long de la D114 entre Fabrègues (34) et Mireval (34) au sein d'une bande débroussaillée ; en rive orientale de la Mosson sur les garrigues de la Lauze (quelques dizaines d'individus) et au sein des collines situées entre l'actuelle voie ferrée et la ZI de la Lauze. Enfin, il y a la station classique de la Jasse de Maurin (34) où l'espèce est bien représentée.					
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson
Eléments quantitatifs		Secteur du Mas de Durand – le Baussier (Mèze) : plusieurs centaines de pieds. Entre Fabrègues et Mireval : quelques dizaines d'individus. Garrigues de la Lauze : quelques dizaines d'individus. La Jasse de Maurin : plusieurs centaines de pieds.					

BEC-DE-GRUE DES PIERRIERS
ERODIUM FOETIDUM

Statut de protection : PN1		Statut de conservation : LRN-LC, DZ					
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT					
 BIOTOPE, T. DISCA, 2010		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)					
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Le Bec-de-grue des pierriers est une petite plante méditerranéenne qui se rencontre sur les rochers calcaires en situation de crête ou de plateau, notamment exposés aux vents.					
Répartition au sein de la zone d'inventaire		On la retrouve au niveau des garrigues encore très ouvertes des Basses Corbières, sur les communes de Salses-le-Château et d'Opoul-Périllos, sur les belles étendues de pelouses rocailleuses à Brachypode rameux des crêtes, avec d'autres espèces rares comme la Lavatère maritime ou la Lentille de Lamotte. Les plus grosses stations sont localisées sur la crête qui longe la Combe du Fenouil à l'est du Crès de Mil.					
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson
Eléments quantitatifs		Nombreux pieds localisés sur les garrigues de Salses-le-Château.					

BUGRANE PUBESCENTE
ONONIS PUBESCENS

Statut de protection : /	Statut de conservation : LRN-NT, DZ				
Enjeu régional : FORT	Enjeu contextualisé : FORT				
 BIOTOPE, M.-A. BOUCHET, 2019	 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)				
Milieu fréquenté, habitat d'espèce	La Bugrane pubescente a une répartition méditerranéo-touranienne. En France continentale, on la trouve sur l'ensemble de l'arc méditerranéen. Cette plante herbacée annuelle se rencontre aussi bien dans les pelouses, sur les pentes érodées sablonneuses ou argileuses bien exposées que dans les cultures sarclées, ou les bords de chemin (code Corine : 34.36, 87.1).				
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Deux stations sont présentes entre l'arrêt SNCF et le lieu-dit Bentezac, au Nord de Nissan (34). Une station à St-Paul-le-Bas et une aux Pigeonniers, toutes 2 sur la commune de Mèze (34). Une station aux Caussets, Loupian (34).				
Territoires concernés	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau
Eléments quantitatifs	Dans la Plaine de l'Aude, plusieurs centaines d'individus à Nissan. Dans le Bassin de Thau, respectivement 30 et 100 pieds environ dans les 2 stations de Mèze. Environ 110 pieds sur la commune de Loupian. Dans le territoire Gardiole et Mosson quelques pieds sont localisés sur une petite clairière de la Jasse de Maurin.				

ETOILE D'EAU A NOMBREUSES GRAINES
DAMASONIUM POLYSPERMUM

Statut de protection : PN1	Statut de conservation : LRN-VU, DZ				
Enjeu régional : FORT	Enjeu contextualisé : FORT				
 BIOTOPE, M.-A. BOUCHET, 2020	 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)				
Milieu fréquenté, habitat d'espèce	L'Etoile d'eau à nombreuses graines a une répartition méditerranéenne. C'est une plante de mares temporaires et berges d'étangs et dont le développement est étroitement lié à la disponibilité en eau donc aux précipitations (code Corine : 22.34). En France continentale, l'espèce est connue dans le Var, les Bouches-du-Rhône, le Gard et l'Hérault.				
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Une station a été mise en évidence dans la vallée de l'Orb, à Sauvian (34).				
Territoires concernés	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau
Eléments quantitatifs	Environ un millier de pieds.				

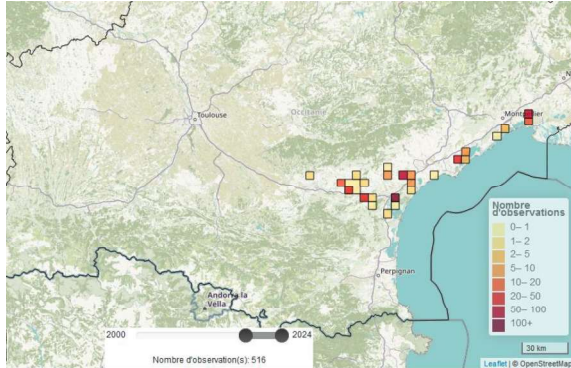
LAVATÈRE MARITIME
MALVA SUBOVATA

Statut de protection : PN1		Statut de conservation : LRN-LC, DZ					
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT					
 BIOTOPE, T. DISCA, 2017		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)					
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Cette plante méditerranéenne ligneuse, d'environ 1 mètre, affectionne les milieux rupestres types promontoires rocheux et bords de falaises calcaires. Ses bastions régionaux se trouvent sur les Basses Corbières autour de Salses-le-Château et le Massif de la Clape.					
Répartition au sein de la zone d'inventaire		On la retrouve sur les mêmes zones que le Bec-de-grue des pierriers, au niveau des garrigues encore très ouvertes des Basses Corbières, sur les communes de Salses-le-Château et d'Opoul-Périllos, sur les escarpements rocheux de la crête qui longe la Combe du Fenouil à l'est du Crès de Mil, et au-dessus du Trou du Buis.					
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiole et Mosson
Eléments quantitatifs		Nombreux pieds localisés sur les garrigues de Salses-le-Château.					

LENTILLE DE LAMOTTE
VICIA LENS SUBSP. LAMOTTEI

Statut de protection : /		Statut de conservation : LRN-LC, DZ					
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT					
 BIOTOPE, T. DISCA, 2010		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)					
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Cette petite plante méditerranéenne, rare et localisée, est inféodée aux pelouses rocailleuses calcaires. On ne la rencontre en région que dans les Basses Corbières.					
Répartition au sein de la zone d'inventaire		Elle n'a été notée qu'à un seul endroit au niveau de la Combe Nègre tout au Nord du territoire communal de Salses-le-Château. Mais il est fort probable qu'elle puisse être présente ici et là sur les étendues de pelouse rocailleuse de ce secteur.					
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiole et Mosson
Eléments quantitatifs		Quelques pieds très localisés sur la Combe Nègre, en marge de la zone d'inventaire, mais très probable ailleurs sur les garrigues de Salses.					

LUZERNE CILIEE
MEDICAGO CILIARIS

Statut de protection : /	Statut de conservation : LRN-VU, DZ					
Enjeu régional : FORT	Enjeu contextualisé : FORT					
 BIOTOPE, M.-A. BOUCHET, 2009	 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)					
Milieu fréquenté, habitat d'espèce	Espèce annuelle à répartition Ouest-sténoméditerranéenne. Elle pousse dans les pelouses ou les friches sur sol profond, parfois en bord de culture (codes Corine 34.36, 87.1). En France continentale, la Luzerne ciliée se rencontre depuis le Var jusqu'à dans l'Aude.					
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Sur la zone d'inventaire, seule une station a été identifiée dans la basse plaine de l'Aude, au Nord du hameau de Périès (commune de Nissan-lez-Enserune – 34), en bordure de vigne, au lieu-dit « Gineste de l'Estagnol ».					
Territoires concernés	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiole et Mosson
Eléments quantitatifs	Plusieurs centaines de pieds ont été recensés sur la station de « Gineste de l'Estagnol » (commune de Nissan-lez-Enserune – 34).					

LUZERNE À FLEURS UNILATÉRALES
MEDICAGO SECUNDIFLORA

Statut de protection : PN1	Statut de conservation : LRN-NT, DZ					
Enjeu régional : FORT	Enjeu contextualisé : FORT					
 BIOTOPE, T. DISCA, 2021	 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)					
Milieu fréquenté, habitat d'espèce	La Luzerne à fleurs unilatérales a une répartition Ouest-sténoméditerranéenne. Elle croît dans les pelouses xériques méditerranéennes sur sol squelettique et rocailloux (code Corine 34.51) dans les groupements à <i>Brachypodium distachyon</i> riches en annuelles. En France continentale, sa répartition s'étend depuis l'Hérault jusqu'à dans la plaine catalane. Son bastion français se situe sur le Causse d'Aumelas, dans l'Hérault.					
Répartition au sein de la zone d'inventaire	Le lieu-dit « Plan de Cheyrau », à Villeneuve-lès-Maguelone (34), abrite le long des pistes, les principales stations de cette Luzerne rare en France.					
Territoires concernés	Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiole et Mosson
Eléments quantitatifs	En 2021, plusieurs centaines de pieds ont été comptabilisées principalement sur la piste qui surplombe le promontoire rocheux en rive droite de la Mosson au-dessus du Moulin de la Resse, et de part et d'autre de celle-ci.					

NONEE FAUSSE VIPERINE
NONEA ECHIOIDES

Statut de protection : /		Statut de conservation : LRN-NT, DZ	
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT	
 @Florealpes		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)	
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		La Nonnée fausse vipérine a une répartition méditerranéenne. Peu fréquente en Languedoc-Roussillon où elle est surtout localisée autour de Béziers, Agde et Sète, cette plante annuelle croît dans les milieux en friche mésoxérophiles ou certaines parcelles de culture favorables aux herbacées.	
Répartition au sein de la zone d'inventaire		L'espèce a uniquement observée dans la zone d'inventaire au niveau de la commune de Bessan (34).	
Territoires concernés		Plaine du Roussillon Piémont des Corbières Plaine de l'Aude Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault Bassin de Thau Gardirole et Mosson	
Eléments quantitatifs		Quatre pieds très proches les uns les autres à proximité directe de la zone d'inventaire.	

PEPLIS DE BOREAU (LYTHRUM DU DNEIPR)
LYTHRUM BORYSTHENICUM

Statut de protection : PLR		Statut de conservation : LRN-LC, DZ	
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT	
 ECO-MED, P. POHER, 2013		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)	
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Plante annuelle qui fréquente les dépressions peu profondes des terrains sablo-limoneux à inondation temporaire, sur sols siliceux oligotrophes (pauvres en nutriments) (code Corine : 22.34). C'est une espèce eurasiatique, rare et dispersée en Europe de l'Ouest et en Afrique du Nord. En France, l'espèce est très rare, localisée à quelques stations méditerranéennes et atlantiques. Elle est en régression en France et menacée par l'urbanisation et le drainage des zones naturelles où elle est présente. En Languedoc-Roussillon, seules quelques stations sont connues, aux alentours de Béziers-Montblanc (34) et de Perpignan (66). Des données antérieures à 1990 font état de sa présence autour de Montpellier (34), mais elle n'y a pas été répertoriée depuis.	
Répartition au sein de la zone d'inventaire		Quelques centaines d'individus ont été observés près d'une mare temporaire au sein de Grand-Bois, non loin de l'aire de repos de l'autoroute A9, de Béziers-Montblanc (34), et une station près d'une mare au Sud-Ouest du bois.	
Territoires concernés		Plaine du Roussillon Piémont des Corbières Plaine de l'Aude Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault Bassin de Thau Gardirole et Mosson	
Eléments quantitatifs		Le Grand Bois : quelques centaines d'individus sur deux stations.	

SALICAIRE A FEUILLES DE THYM
LYTHRUM THYMIFOLIUM

Statut de protection : PN1		Statut de conservation : LRN-NT, DZ	
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT	
 BIOTOPE, T. DISCA, 2012		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)	
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Son aire de répartition s'étend sur tout le bassin méditerranéen avec une fréquence plus élevée dans l'Ouest. En France, elle demeure très rare avec probablement moins de 12 sites riches en mares temporaires l'accueillant actuellement. Cette annuelle méditerranéenne affectionne les mares temporaires (code Corine : 22.34). Elle est très rare en Languedoc-Roussillon ; ses plus proches stations se retrouvent au Nord-Ouest du site au niveau du prolongement Nord du plateau basaltique de Caux et de Nizas (34). 2 stations sont connues dans les Pyrénées-Orientales, aucune dans l'Aude, 5 sites dans l'Hérault, 1 site dans le Gard.	
Répartition au sein de la zone d'inventaire		L'espèce a été observée en trois principaux secteurs : le long d'ornières au sein du vignoble à l'Ouest de Saint-Estève (66) (quelques centaines d'individus) ; au sein des mares temporaires et le long de certains sentiers de Grand-Bois près de l'aire de repos de Béziers-Montblanc (34) (plusieurs centaines d'individus) ; au sein de la mare de Roumège-Cabrau au Sud-Ouest de Poussan (34) (quelques dizaines d'individus).	
Territoires concernés		Plaine du Roussillon Piémont des Corbières Plaine de l'Aude Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault Bassin de Thau Gardirole et Mosson	
Eléments quantitatifs		Quelques centaines d'individus près de St-Estève, au Grand-Bois à Montblanc et quelques dizaines d'individus dans les garrigues de Poussan.	

SALICAIRE A TROIS BRACTEES
LYTHRUM TRIBRACTEATUM

Statut de protection : PN1		Statut de conservation : LRN-LC, DZ							
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT							
 BIOTOPE, M.-A. BOUCHET, 2020		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)							
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Son aire de répartition est eury-méditerranéenne et s'étend jusqu'en Asie Centrale. En France, on la rencontre sur l'ensemble de la plaine méditerranéenne sur roche -mère siliceuse ou décalcifiée. C'est une espèce rare, vivant dans les mares temporaires méditerranéennes, milieu très spécialisé et dont le développement est très lié à la disponibilité en eau. Son occurrence peut ainsi être très variable d'une année sur l'autre. Plusieurs dizaines de stations sont connues sur l'ensemble de la plaine méditerranéenne, parfois sur des surfaces très limitées, ce qui est le propre des mares temporaires méditerranéennes et ce qui en fait également une espèce fragile (code Corine : 22.34).							
Répartition au sein de la zone d'inventaire		À Rivesaltes (66), dans une gravière, près de l'Agly, quelques pieds ont été inventoriés. Dans la Basse Plaine de l'Aude (11-34), ce sont plusieurs milliers d'individus qui poussent dans des parcelles inondables. Quelques pieds sont connus, dans la vallée de l'Orb, à Sauvian (34). Le Grand-Bois (34) recèle quelques centaines de pieds. Au sein de la mare de Roumège-Cabrau au Sud-Ouest de Poussan (34), quelques pieds sont également présents.							
Territoires concernés		<table><tr><td>Plaine du Roussillon</td><td>Piémont des Corbières</td><td>Plaine de l'Aude</td><td>Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault</td><td>Bassin de Thau</td><td>Gardirole et Mosson</td></tr></table>		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson
Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardirole et Mosson				
Eléments quantitatifs		Rivesaltes : quelques pieds ; Basse Plaine de l'Aude : plusieurs milliers de pieds ; Sauvian : quelques pieds ; le Grand-Bois à Montblanc : quelques centaines de pieds. Poussan, quelques centaines de pieds.							

SAINFOIN D'EUROPE
HEDYSARUM BOVEANUM SUBSP. EUROPAEUM

Statut de protection : /		Statut de conservation : LRN-VA, DZ					
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : MODERE					
 SINP, 2021		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)					
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Espèce méditerranéenne rare en France en milieu naturel (existe à l'état cultivé) qui se rencontre dans les terrains argilo calcaires de l'étage supraméditerranéen.					
Répartition au sein de la phase 1		L'espèce a été observée en limite extérieure de la zone d'inventaire, localisée sur un seul site à Mèze.					
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiolo et Mosson
Éléments quantitatifs		Une seule station connue (en limite extérieure de la zone d'inventaire)					

SALSIFIS HYBRIDE
GEROPOGON HYBRIDUS

Statut de protection : /		Statut de conservation : LRN-VU, DZ					
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT					
 INPN, S.PONCET, 2021		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)					
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Espèce annuelle sténoméditerranéenne rare à très rare en France. Elle pousse dans les friches (code Corine 87.1) ou aux abords des cultures. En France continentale, cette espèce est connue dans les Alpes-Maritimes, le Var, les Bouches-du-Rhône et l'Hérault, seul département du Languedoc-Roussillon où l'espèce est connue.					
Répartition au sein de la zone d'inventaire		Une station a été mise en évidence au lieu-dit « Terre Rouge », commune de Caves (Aude).					
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiolo et Mosson
Éléments quantitatifs		Quelques pieds inventoriés sur Terre Rouge (11).					

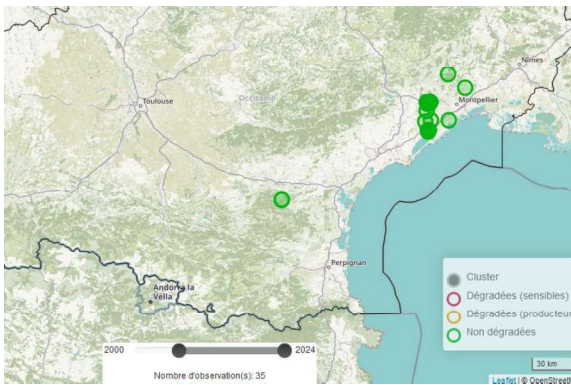
ROMULEE DE COLONNA
ROMULEA COLUMNAE SUBSP. COLUMNAE

Statut de protection : PLR		Statut de conservation : LRN-LC, DZ	
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT	
			
INPN, Michel Garnier		Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Oc, 2000-2024)	
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Espèce des régions méditerranéennes, elle préfère les milieux ouverts et ensoleillés, souvent sur des sols sableux ou rocailloux. On la rencontre fréquemment dans les prairies, les pelouses sèches et les garrigues.	
Répartition au sein de la phase 1		Espèce du littoral méditerranéen notée au sein de garrigues calcicoles et pelouses xériques sur la commune de Saint-Jean-de-Védas	
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières
		Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault
		Bassin de Thau	Gardiote et Mosson
Éléments quantitatifs		Une station connue	

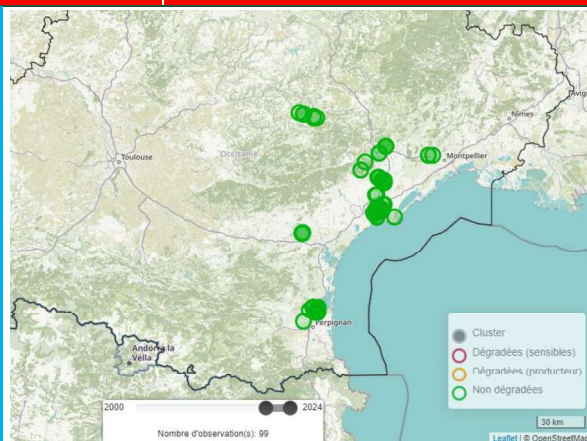
SCOLYME MACULE
SCOLYMUS MACULATUS

Statut de protection : /		Statut de conservation : LRN-NT, DZC	
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT	
			
BIOTOPE, M.-A. BOUCHET, 2020		Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)	
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Cette plante herbacée annuelle a une répartition méditerranéenne. En France, hormis quelques stations provençales isolées, on la trouve essentiellement depuis l'Hérault jusque dans la plaine catalane. On rencontre cette espèce dans les friches et pâtures argileuses (code Corine : 87.1). Elle est assez abondante autour du bassin de Thau.	
Répartition au sein de la zone d'inventaire		Dans la Plaine de l'Aude, l'espèce est présente près du pont des Charrettes à Montredon-des-Corbières (11), dans la Basse Plaine de l'Aude où elle est assez abondante ainsi qu'au Clos de Saint-Pierre, à Nissan-Lez-Enserune (34). Dans la Vallée de l'Hérault, elle est abondante autour du Grand Bois (Béziers/Montblanc (34), au Nord de Florensac (34). Dans le Bassin de Thau, l'espèce est connue près du domaine de Creyssels, Méze (34). Elle sera à confirmer en 2021.	
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières
		Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault
		Bassin de Thau	Gardiote et Mosson
Eléments quantitatifs		Pont des Charrettes : environ 40 pieds. Basse Plaine de l'Aude : environ 60 pieds. Clos de St-Pierre : une dizaine de pieds. Secteur du Grand Bois : plusieurs milliers de pieds sur au moins 3 stations. Florensac Nord : 15 pieds. Creyssels : effectif non connu.	

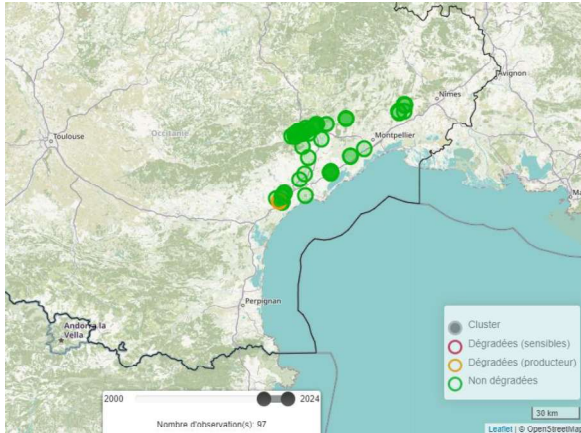
BUFONIE TUBERCULÉE
BUFONIA TUBERCULATA

Statut de protection : -		Statut de conservation : LRN-DD, DZ	
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT	
		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Oc, 2000-2024)	
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Espèce vivace mais très grêle, difficile à observer, liée aux pelouses calcicoles rocailleuses très ouvertes.	
Répartition au sein de la phase 1		Espèce méditerranéenne identifiée sur la commune de Poussan au sein matorrals	
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières
		Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault
		Bassin de Thau	Gardirole et Mosson
Éléments quantitatifs		9 stations ont été identifiées sur la commune de Poussan en bordure de piste, dans le secteur de Roumège Cabrau	

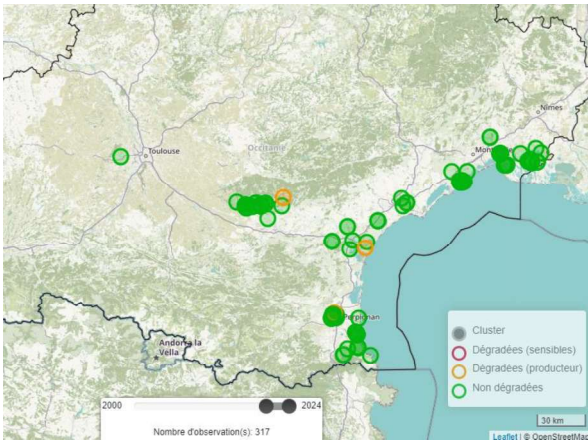
TÊTE DE MÉDUSE
TAENIATHERUM CAPUT-MEDUSAE

Statut de protection : /		Statut de conservation : LRN-NT, DZ	
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT	
 BIOTOPE, M.-A. BOUCHET, 2020		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)	
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		La Tête-de-Méduse a une répartition méditerranéo-touranienne. Cette plante annuelle frêle pousse dans des pelouses ouvertes arides sur sol peu épais argileux ou sablonneux (code Corine : 34.36, 34.51). En France, on la rencontre depuis le Var jusque dans l'Aude. D'anciennes données sont également rapportées de la plaine catalane.	
Répartition au sein de la zone d'inventaire		Dans les Vallées de l'Hérault et de l'Orb, elle est relativement abondante au Grand Bois (34), ainsi qu'autour de la carrière de Bessan (34). Dans le territoire Gardirole et Mosson, une station se trouve entre Fabrègues et Mireval, au pied de la Gardirole (34).	
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières
		Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault
		Bassin de Thau	Gardirole et Mosson
Éléments quantitatifs		Le Grand-Bois à Montblanc : Plusieurs centaines de pieds. Ancienne carrière de Bessan : des centaines de pieds. Station entre Fabrègues et Mireval : une trentaine de pieds en limite de zone d'inventaire.	

VÉLÉZIA RAIDE
DIANTHUS NUDIFLORUS

Statut de protection : /		Statut de conservation : LRN-NT, DZ					
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT					
 BIOTOPE, T. DISCA, 2021		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)					
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Espèce méditerranéenne qui croît dans les pelouses xériques méditerranéennes sur sol plutôt acidophile et sablonneux dans les groupements à <i>Brachypodium distachyon</i> riches en annuelles (code Corine 34.51). En France, sa répartition s'étend de la Provence jusqu'à la limite de l'Aude. Les principales stations se situent dans le bassin du Salagou et entre Montpellier et Béziers sur les coteaux bordant la plaine littorale, notamment sur le Miocène ou le Pliocène.					
Répartition au sein de la zone d'inventaire		Les stations se trouvent uniquement sur les zones écorchées à roche affleurante des pelouses du Mas de Durand au Nord de Mèze.					
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiolo et Mosson
Eléments quantitatifs		Quelques pieds ici et là sont comptabilisés.					

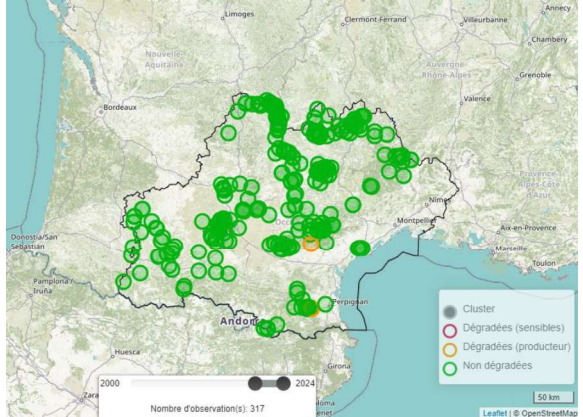
LINAIRE GRECQUE
KICKXIA COMMUTATA

Statut de protection : PN1		Statut de conservation : LRN-LC, DZ					
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT					
 ECOSPHERE, J. HUGO, 2011		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)					
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Cette plante a une aire répartition méditerranéenne-atlantique. Sur le bassin méditerranéen, l'espèce est présente avec une fréquence plus élevée à l'est. Cette espèce rampante est effectivement plus rare en Languedoc-Roussillon. Elle affectionne les milieux sablonneux humides. Cette espèce est typique des mares temporaires méditerranéennes (Code Corine : 3170).					
Répartition au sein de la zone d'inventaire		L'espèce a uniquement été observée sur la commune de Montblanc dans les Vallées de l'Hérault et de l'Orb.					
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau	Gardiolo et Mosson
Éléments quantitatifs		Une cinquantaine de pieds de Linaria grecque, en limite Sud de la zone d'inventaire, avec quelques pieds dans la zone d'inventaire revus en 2021					

LAMIER FLEXUEUX
LAMIUM FLEXUOSUM

Statut de protection : /		Statut de conservation : LRN-LC, DZ				
Enjeu régional : MODERE		Enjeu contextualisé : FORT				
 ECO-MED, R. LEJEUNE, 2013		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)				
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Cette plante a une répartition Ouest-méditerranéenne. Elle atteint en France sa limite Nord de répartition dans le Roussillon où se trouve la plupart des stations. Cette vivace se développe sur les lisières ombragées comme les haies et les ripisylves, ou dans les friches eutrophes.				
Répartition au sein de la zone d'inventaire		L'espèce est présente uniquement dans la plaine du Roussillon au niveau de la zone d'inventaire. La seule observation a été réalisée sur la commune de Baho (66) en bord de haie. Elle reste aussi très probable sur les autres haies, ripisylves et fossés de ce secteur.				
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau
Eléments quantitatifs		Une station très localisée en bord de haie de quelques pieds.				

POURPRIER D'EAU
LYTHRUM PORTULA

Statut de protection : /		Statut de conservation : LRN-LC, RMQ				
Enjeu régional : FORT		Enjeu contextualisé : FORT				
 ECOSPHERE, J. HUGO, 2011		 Répartition de l'espèce en Occitanie (Atlas SINP – Occ, 2000-2024)				
Milieu fréquenté, habitat d'espèce		Cette plante associée aux milieux humides temporaires acidophiles a une répartition eurasiatique. De nombreuses observations sont réalisées sur le territoire français, mais elle trouve sa limite sur l'arc méditerranéen où la principale zone de présence de la plaine languedocienne se trouve sur le secteur de Béziers / Montblanc.				
Répartition au sein de la zone d'inventaire		Sur la zone d'inventaire, l'espèce a uniquement été contactée sur les communes de Béziers et Montblanc (34) sur les zones humides du Bois de Bourbaki et de Grand Bois.				
Territoires concernés		Plaine du Roussillon	Piémont des Corbières	Plaine de l'Aude	Vallée de l'Orb / Vallée de l'Hérault	Bassin de Thau
Eléments quantitatifs		Deux stations ont été recensées avec plusieurs centaines d'individus la principale se trouvant sur une mare du bois de Bourbaki.				